

Entendu sur la rue :

Dixie, Dixie, toujours
le fameux cigare Dixie

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Entendu sur la rue :

Dixie, Dixie, toujours
le fameux cigare Dixie

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL", LIMITEE - PROPRIETAIRES

FAIS CE QUE DOIS

BUREAUX : 80-92 Côte de la Montagne
83-33 1/2 rue Notre-Dame

CHAMBRE DES COMMUNES

A la séance d'hier soir M. Ingram fait une insinuation très grave contre M. MacLean — MM. Borden, Bourassa et McPherson se plaignent de quelques journaux

Qui succèdera à Sir Elzear Taschereau

Ottawa, Ont., 10.—Il y a eu deux courtes séances du parlement hier. A onze heures du soir tout était terminé. Cependant ces deux séances, n'ont été l'opposition faite par le chef du parti conservateur et quelques-uns de ses collègues, auraient pu être résumées à une séance d'une couple d'heures, à côté d'un énorme chert au pays. La Chambre a siégé en tout, environ six heures de temps et a coûté près de neuf mille piastres au pays. Et l'opposition qui est la cause de cette dépense inutile d'argent, trouve que l'administration libérale coûte cher.

A la séance de l'après-midi, MM. Bourassa, Ingram, McPherson et Borden ont attaqué les journaux. Chacun d'eux avait son reproche à faire à la presse, le "World", le "Canada" ont eu chacun leur tour. M. Macpherson, député de Vancouver, s'est plaint d'une correspondance du "News" de Toronto, l'accusant d'avoir interrompu l'interminable M. Lennox, et il a protesté énergiquement contre l'exactitude de ce rapport. M. Bourassa s'est ensuite levé pour se plaindre que la "Presse" n'avait pas signalé la dégradation donnée par M. Lavergne à l'accusation portée contre lui, de s'être écarté du vote relatif à la North Atlantic Trading Co.

M. Ingram a saisi aussitôt l'occasion pour rebondir sur M. MacLean, exigeant qu'il soit tenu responsable de l'histoire inventée par son correspondant, au sujet de prétendues négociations entre whips au sujet du bill d'indemnité et qui fasse des excuses.

M. R. L. Borden s'en est pris au "Canada" et a reproché à son correspondant de l'avoir accusé, il y a trois ans, d'une motion relative au G. T. P., qui lui avait été apportée toute préparée de Montréal. M. Borden a démenti l'exactitude de cette information et a affirmé que l'auteur devait en subir les mêmes peines que

EMPRESS OF BRITAIN

Le nouveau paquebot est signalé à Cap Race et doit entrer en notre port

Demain après-midi

Une dépêche de Cap Race dit que la station de télégraphie sans fil système Marconi, rapporte que le steamer "Empress of Britain", de la ligne du Pacifique Canadien, était à 165 milles à l'est de Cap Race, hier après-midi, vers les deux heures, c'est-à-dire à une distance de 995 milles de Québec. En conséquence, l'"Empress of Britain" est dû à Québec demain soir.

Ils que les passagers seront débarqués, le paquebot entrera dans le Bassin Louise pour décharger et prendre sa cargaison.

C'est le pilote Laroche qui montera le steamer de Rimouski à Québec.

Hier soir, sont partis pour Rimouski le Dr. Fag, surintendant médical, plusieurs officiers de douane et d'immigration qui examineront les immigrants durant la montée afin que le départ pour l'Ouest puisse s'effectuer en arrivant à Québec.

On s'attend à ce qu'une foule considérable se rende sur la Terrasse Dufferin, sur les quais pour saluer la première arrivée de ce paquebot flottant. Puisse la température n'être pas trop inclemente.

FEU M. C. BAILLARGE

L'ancien ingénieur de la cité meurt à l'âge avancé de quatre-vingts ans

Une belle carrière

Nous avons aujourd'hui le regret d'annoncer la mort du chevalier Charles Baillarge, C.P.E., M.A., et F.R.S.E., arrivé à sa résidence, rue St-Louis, hier après-midi vers les quatre heures, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le défunt naquit en cette ville le 27 septembre 1826, du mariage de M. P. E. Baillarge et de Charlotte Horsley, fille du lieutenant Horsley, de la marine royale. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et en 1847, il était diplômé comme ingénieur civil et architecte.

Avant d'entrer au service de la Corporation, comme son ingénieur en chef, le défunt fit les plans et surveilla la construction de l'Université Laval de Québec, de l'Asile et des églises des Dames de la Charité et du Bon-Pasteur de l'Académie de Musique, rue St-Louis, et de la prison de Québec.

En 1869, il fit les plans du monument élevé sur le chemin Ste-Foy, en l'honneur des braves tombés en 1760, et en surveilla l'exécution.

Pendant plusieurs années, il fut l'ingénieur de la Commission du Havre de Québec, président du Bureau des examinateurs pour les arpentages et de l'école pour le quartier St-Louis.

De 1863 à 1865, il résida à Ottawa, agissant comme premier architecte et ingénieur avec MM. Fuller et Page, pour la construction des bâtiments parlementaires.

Dans le cours de sa carrière, le défunt a reçu treize médailles d'honneur et vingt diplômes de différentes sociétés littéraires et scientifiques.

Il y a environ huit ans, le défunt résidait à position d'ingénieur en chef de la cité et était remplacé par son fils, M. W. D. Baillarge.

Plusieurs de ses rapports sont très intéressants et très instructifs : celui de 1872 sur Québec a été extrêmement recherché par les principales cités du Canada et des Etats-Unis, à cause des renseignements nombreux et variés qu'il renferme. Celui de 1878, sur "La situation de la municipalité" est particulièrement remarquable.

De 1848 à 1865, M. Baillarge a donné, sous le patronage de l'Institut canadien et d'autres sociétés savantes, une série de conférences dans l'ancien édifice du Parlement, sur : l'astronomie, la lumière, la vapeur et les machines à vapeur, la pneumatique, l'acoustique, l'atmosphère, la géométrie et d'autres sujets de même nature.

De 1872, l'ingénieur Baillarge a supervisé l'édifice de la "Terrasse Dufferin".

Ce projet n'étant pas mûr, il exécuta, entre temps, les dessins du pont de l'Académie qui passe sur la rivière St-Charles.

Cet ouvrage ingénieux forme une arche de la même courbure que le conduit qu'il porte. Un incendie détruisit-il la boiserie qui le protégeait contre la gelée que le conduit traversait seul en place : Québec ne serait pas privée de son approvisionnement d'eau pendant la reconstruction de la carapace protectrice. La boiserie devenue vieille a été remplacée, en 1885, par un tube en fer.

Ce travail n'était que le prélude de celui plus merveilleux que nous avons indiqué plus haut.

En février 1874, M. Baillarge présenta l'Europe. Pendant ce périple, au pays de ses pères, le descendant des Français reçut, le 15 mars, ses premières palmes au Conservatoire national des Arts-et-Métiers de Paris.

En juillet 1882, M. Baillarge a été élu, à l'unanimité, président de la corporation (nouvellement constituée) des arpenteurs et ingénieurs civils de la province de Québec.

Comme preuve de la souplesse de son talent et de l'humour de son esprit, nous rappellerons que sa comédie : "Le diable devenu cuisinier", écrite en langue française, fut jouée en 1873 par la troupe Maugard, d'abord au "Music Hall", ensuite à la salle Jacques Cartier, aux grands applaudissements d'un nombreux auditoire.

Nous prions la famille Baillarge d'agréer nos respectueuses condoléances.

DEPART DU PRINCE

Son Altesse Royale s'est embarquée à bord du "Virginian" en route pour l'Angleterre

En passant devant Québec

Son Altesse Royale, le prince Arthur de Connaught, a terminé hier son voyage au Canada. Elle y a été six semaines. Elle s'est embarquée à bord du "Virginian" de la ligne Allan, avant hier soir, à Montréal, où elle avait passé les deux derniers jours de sa visite dans la plus belle colonie d'empire. Le "Virginian" a passé en face de Québec, devant son superbe promontoire vers deux heures hier après-midi. Le prince était sur le pont au bras de Lady Tupper, épouse de Sir Charles Tupper, un ancien vétérinaire de la politique canadienne, et qui était aussi à bord.

Lorsque le paquebot passa devant l'édifice du département de la marine, le Château Frontenac, les édifices de la Commission du Havre et de la Douane, il y eut échange de saluts. Ainsi c'est Québec qui a eu l'honneur de saluer le prince de la couronne du Canada, de souhaiter le bon voyage et de lui offrir le dernier cordial "bon voyage" au nom de Notre Souverain. Après que les détachements de la police fédérale, venant de Montréal eurent défilés, et que quelques québécois, entre autres, M. J. B. Laliberté, furent embarqués, le "Virginian" prit la direction du golfe et fila vers la haute mer, l'étendard royal claquant au mât.

NOUVEAU PARLEMENT RUSSE

Le czar prononce son premier discours du trône devant les représentants du peuple et leur demande d'améliorer la condition des pauvres paysans

Les deux impératrices assistent à la cérémonie

St-Petersbourg, 10.—Une journée idéale comme un heureux augure a saisi le lever du rideau du nouvel acte du grand drame historique de la lutte de la Russie pour la liberté. Jamais la grande capitale du nord de l'Europe n'a offert un plus beau spectacle que celui de l'inauguration du parlement russe. Il n'y a qu'une légende brune au-dessus du golfe, la ville qui s'étend sur de nombreuses îles vertes de la rivière est baignée de lumière. Les dômes dorés des églises, les spires de l'ambassade et des fortifications Saint-Pierre et Saint-Paul et les minarets brillent d'un éclat soudain autour des blocs de maisons jaunes.

Néanmoins, la méfiance mutuelle du gouvernement et du peuple n'a rien pu cependant l'espérance d'une entente entre l'empereur et ses sujets qui aura pour base la cérémonie d'aujourd'hui.

C'est cette attitude qui produit la note discordante en cette occasion. Elle ne peut être supprimée, et elle est partout apparente. Les troupes dans la ville sont si nombreuses qu'on la croirait en état de siège. Il n'y a non seulement des détachements d'infanterie, mais des détachements de cavalerie et de gendarmes sont placés à des points stratégiques, puis une forte réserve est placée dans les cours du palais impérial et des édifices publics.

De bonne heure, ce matin, la place devant le palais ressemblait à un camp militaire, deux régiments de gardes y ont bivouaqué toute la nuit. Des armoires des bataillons de police prêtent possession de toutes les approches du palais sur une distance d'un tiers de mille et toute la journée aucune personne ne fut admise à passer sans qu'elle n'eût des billets. Le pont Nicolas fut fermé à la circulation. Il tourna sur lui-même pour laisser passer les chars impériaux qui avaient à bord leurs Majestés et la cour de Peterhof.

Dans la Sainte Russie, toutes les cérémonies d'Etat ont leur partie religieuse. A 10 heures du matin tous les carillons des églises de cathédrales, d'églises et de temples appelant le peuple à l'action de grâces. Toutes les sonneries qui partent simultanément des beffrois produisent un effet séduisant sur la foule. Il n'y a pas qu'à St-Petersbourg que les cloches ont ainsi sonné à toute volée. Au Kremlin de Moscou il y a semblable cérémonie, le "Te Deum" a retenti sous les voûtes sacrées. Le peuple russe en reste vraiment impressionné.

Tandis que les cloches aiment sonnent le yacht impérial Alexandra avec l'étendard impérial à la proue monte majestueusement la rivière abaissant alternativement pavillon pour répondre aux saluts et aux acclamations venant des vaisseaux de guerre qui bordent les quais de la Baïlique. Au lieu de se rendre au palais d'hiver, le yacht s'arrête au quai des Anglais et en face du palais Leuchtenberg, où l'empereur, l'impératrice et l'impératrice douairière s'embarquent dans une chaloupe et remontent la rivière.

La suite impériale acheva le voyage en voiture escortée par une troupe de cavalerie. L'arrivée de l'empereur n'a pas été annoncée par le salut canonier de 301 coups de canon et pour cette raison le passage sur la rivière a été à peine remarqué par les milliers de spectateurs qui attendaient le long des bords. Leurs Majestés débarquèrent sous les aubères murailles des fortifications St-Pierre et St-Paul. De là, elles se rendirent avec rapidité, en voiture, jusqu'à l'immense cathédrale où reposent les Romancovs. Là, devant les tombeaux des ancêtres, toute la famille impériale s'y agenouilla pendant vingt minutes et prièrent et implorèrent la bénédiction et l'éclat du Tout Puissant. Leurs Majestés revinrent à l'embarcation, traversèrent la Neva et entrèrent au palais d'hiver. C'était la première fois, depuis la bénédiction des eaux de la Neva, le 19 janvier 1905, que l'empereur reparaît au capitol de la Russie. Environ deux heures plus tard, des dignitaires militaires et civils commencèrent à arriver au palais d'hiver pour entendre le message de l'empereur aux représentants du peuple. Le palais est immense, étrange et mystérieuse structure jaune et rouge située sur la rive gauche de la Neva. Elle est flanquée des édifices de l'état-major général, du ministère des finances et du bureau des affaires étrangères.

Le discours de l'empereur se lit comme suit :

"La Suprême Providence qui m'a chargé de présider aux destinées de la patrie m'a aussi proposé d'appeler à mon aide dans l'œuvre législative des représentants élus par le peuple. Dans l'espoir d'un brillant avenir pour la Russie je salue en vous les meilleurs hommes de l'empire que j'ai choisis. Vous êtes bien aimés. Vous avez une lourde tâche à remplir. J'ai confiance que l'amour de votre patrie et votre grand désir de la servir vous inspirera et vous unira."

"Je garderai intactes les institutions que j'ai accordées avec la ferme assurance que vous mettez tous vos efforts au service de votre pays et spécialement aux besoins des paysans que j'aime particulièrement et à l'éducation du peuple et à son bien-être économique, vous rappelant qu'il est nécessaire qu'à la dignité et à la prospérité il faut donner non seulement la liberté mais l'ordre basé sur la justice."

"Je désire de tout mon cœur voir mon peuple heureux et remettre à mon fils un empire confiant, bien organisé et instruit."

"Puisse Dieu bénir l'œuvre qui m'incombe de concert avec le conseil de l'empire et la douma impériale. Puisse ce jour être celui d'une renaissance morale de la Russie et un jour de rénovation de ses plus grandes forces."

"Approchez-vous avec solennité de la tâche pour laquelle je vous ai appelés et soyez dignes des responsabilités que vous a dévolues l'empereur et le peuple."

"Que Dieu vous soit en aide !"

LE SEXE FAIBLE

Donne parfois des exemples d'une énergie et d'une audace plus qu'ordinaire

Exploits de Betsy Sims

Raleigh (Caroline du nord), 10 mai.—Une très jolie jeune femme de — ans, Betsy Sims, purgée en ce moment une peine de quatre mois de prison pour fabrication clandestine de whiskey, vient de faire une audacieuse tentative d'évasion. Elle trouva moyen de se faire le feu à une trappe et favorisa d'abord l'évasion d'un prisonnier. Mais, au moment où elle-même allait prendre la clef des champs, elle fut surprise par un gardien.

Une lutte terrible s'engagea : Betsy Sims blessa très sérieusement le gardien d'un coup de couteau, mais enfin elle fut ramenée et on la ramena dans sa cellule. Elle passera en jugement pour blessure faite avec l'intention de donner la mort et tentative d'évasion.

Betsy Sims est une personnalité très remarquable. D'abord, elle est d'une taille très élevée, d'une force herculéenne et d'une audace extraordinaire.

Les députés-sénéchals qui l'avaient arrêtée pour son commerce clandestin de whiskey, avaient failli être écharpés par une bande de complices de cette jeune femme. Ses exploits ont fait beaucoup de bruit dans toute la Caroline du nord.

Cependant, Betsy Sims a un penchant immodéré pour la toilette. Lors de son procès, qui a duré trois jours, elle a comparu chaque jour devant le juge avec une robe différente. Toutes ses robes étaient de la dernière élégance, en soie, garnies de dentelles et à train.

CORPS DE CADETS

Le lieutenant colonel Roy passe en revue les cadets du Petit Séminaire

Compagnies modèles

Hier après-midi, fanfare en tête, le corps de cadets du Séminaire de Québec se rendait au manège militaire pour être passé en revue par le lieutenant-colonel Roy, D. O. C., et le major d'Orsennens.

Sur le passage des jeunes militaires s'étaient groupés certain nombre de curieux, qui ont applaudi les jeunes militaires.

A l'arrivée du corps de cadets, le manège avait déjà été envahi par les élèves du Séminaire de Québec, du collège de Lévis, de l'école Normale, et l'on remarquait aussi un grand nombre de dames et de citoyens de Québec.

Le lieutenant-colonel Roy fit exécuter des marches et contre-marches et fit faire différentes évolutions aux militaires, après quoi il les félicita sur leur apparence et sur la manière dont ils avaient exécuté les commandements donnés. Ces compliments n'étaient que mérités, car ce corps de cadets, qui fait honneur au Séminaire de Québec et qui a une apparence vraiment militaire, a répondu à la minute aux différents commandements donnés par le lieutenant-colonel Roy et le major d'Orsennens.

De vieux militaires, cassés à la carrière des armes n'auraient pas fait mieux.

Le corps de cadets du Séminaire comprend trois compagnies de quarante soldats et a pour officiers les militaires suivants : Major, M. Alfred Savard ; capitaines, MM. Hercule Nicole, Victor Lemieux et Edmond Ouellet ; lieutenants, MM. Emile Despatie, J. Charles Côté, Raymond Beaudry, Joseph Boivin, Chaussegros Delery et Sévère Farlaud.

Après la revue, le corps de cadets, aux accords mélodieux de sa fanfare, a défilé par certaines rues de notre ville et est retourné à ses quartiers généraux, vers 4.30 heures, enchantés des compliments reçus et des applaudissements renouvelés au passage.

Pour notre part, qui les avons vus au passage, nous les félicitons vivement.

FORTE PATROUILLE

Suez, 10 mai.—Une forte patrouille de troupes égyptiennes, accompagnée de cinq canons de campagne, a passé sur la rive orientale du canal.

L'INCIDENT ANGLO-TURC

Constantinople, 10.—Ces jours derniers, les membres du cabinet ont été de fréquents entretiens relatifs à l'incident anglo-turc. Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a eu aujourd'hui une longue conférence avec Sir Nicholas O'Connor, ambassadeur d'Angleterre, mais jusqu'à présent rien n'indique quelle est la ligne de conduite que va suivre la Turquie. Cependant, l'opinion générale est que les troupes évacueront Tabak avant l'expiration du délai fixé par l'ultimatum.

ATTENTAT CONTRE ALPHONSE XIII

Madrid, 10.—Pendant que le roi Alphonse et sa sœur, l'infante Maria Teresa, se rendaient hier en automobile de la gare au palais royal, une personne qui se trouvait derrière une muraille lança une pierre contre le jeune souverain. Le projectile manqua son but et alla frapper à la figure la sœur du roi, en lui faisant une légère blessure. Alphonse XIII arrêta sa machine et se mit à la recherche du coupable, mais il ne put le découvrir.

TERRIBLE ORAGE A PARIS

Paris, 10 mai.—Ce matin, à une heure, une pluie torrentielle, mêlée de grêle, a cessé de tomber pendant environ vingt-cinq minutes. Des éclairs aveuglants et de formidables coups de tonnerre se suivaient sans interruption.

Les caves des maisons situées dans parties basses de la ville ont été inondées, et un grand nombre de vitres brisées par les grêlons qui tombaient en telle quantité que le pavé de la place de la Concorde en était recouvert d'une couche de cinq centimètres d'épaisseur. Le vent qui soufflait avec une force terrifiante a déraciné des arbres.

La tempête a cessé aussi brusquement qu'elle avait commencé.

SOUS PRESSION

Athènes, 10 mai.—La flotte anglaise, composée de vingt et un navires de guerre, est en ce moment sous pression dans le port du Pirée. Elle va être renforcée aujourd'hui par l'arrivée de la deuxième escadre de croiseurs, commandée par le prince Louis de Battemberg.

LES GREVES EN FRANCE

Paris, 10 mai.—Plusieurs industries continuent à être affectées par les grèves. On estime qu'il y a en ce moment 110,000 ouvriers qui chôment. La Bourse du travail continue à être le centre de leur activité. Les réunions y sont nombreuses, mais il n'y a pas de désordres.

Les nouvelles résolutions en faveur de la journée de huit heures, adoptées par les ouvriers mécaniciens des manufactures d'automobiles, affectent gravement cette industrie. Cependant, les constructeurs ont décidé, à l'unanimité, de ne pas céder, et ils ont déclaré qu'ils préféreraient fermer définitivement les portes de leurs usines.

Mariage à l'horizon

On annonce pour le 22 courant, le mariage de M. Simon Saillant, de Québec, avec Mlle Louise Thibodeau, de Beauveville.

EN COMITE GENERAL

Ottawa, 10 mai.—L'hon. M. Fitzpatrick a soumis au comité général son bill pour prescrire l'établissement d'un droit d'exploitation sur l'énergie électrique et le gaz naturel. Une des clauses de ce bill permet au gouvernement d'exempter ses obligations et continues les compagnies fonctionnant en vertu de chartes fédérales. La discussion de cette clause a soulevé l'attention des conservateurs qui craignent pour les spéculations du gouvernement Whitney et le bill a été remis pour leur permettre d'en prendre connaissance.

M. Ames nous a offert hier soir le plat annoncé. Une dissertation sur le système des homesteads dans le Nord-Ouest. M. Ames est allé dans le Nord-Ouest, il a séjourné dans quelques cantons et écouté toutes les histoires des bons biens et toutes les chicanes de chercheurs de homesteads. Le grand ingénieur a fait de ces potins un plat qu'il a servi à la Chambre. M. Ames a l'avantage des manières polies, s'il n'est pas convaincant, il n'est toujours pas agressif et la conclusion de son discours tendant à la création d'un comité d'enquête pour étudier le système et la situation des demandes a été accueillie sans répugnance par la Chambre. M. Tupper n'a pas eu de peine à démontrer que les cas isolés cités par M. Ames survenaient toutes les fois qu'il y avait des terres à distribuer, des voisins jaloux et des individus désireux de mettre la main sur la part de leur voisin.

Différents députés de l'Ouest ont parlé sur cette question. M. Devlin, député de Wright, a succédé à M. McCarthy, de Calgary, dont M. Ames était la porte parole et dans le député de St-Antoine faisait marcher la lanterne. M. Devlin a fait un bon et utile discours, plein de verve pour démontrer les bons effets, les excellents résultats de la politique active du gouvernement, des mesures judicieuses qui ont développé la richesse de l'Ouest. La discussion est restée là.

LE SIROP DU Dr DEMERS

POUR LES ENFANTS
est sans égal pour le somnolence, la dentition, et contre les coliques et la diarrhée.

Tabac CHAMPLAIN à fumer et chiquer

Demandez le LINIMENT MINARD, n'en prenez pas d'autre.

POUR CADEAUX DE NOCES SERVICES D'ARGENTERIE DES MEILLEURES MANUFACTURES

CABINETS de coutellerie les plus complets à des prix défiant toute concurrence.

Prix pour "EUCHRE" en grande variété.

BRONZES pour lumière électrique.

Le stock de bijouteries, montres, bagues, etc., comme toujours est au plus complet et garanti tel que représenté.

EMILE JACOT
128, RUE ST-JOSEPH

Plus de désagrément à miner votre poêle

Pour cela ne faites usage que de la Mine à Poêle Zouave d'Afrique. La merveille du jour

- 1er Brillant du plus beau noir.
- 2e La plus durable, ne brûle pas.
- 3e Ne tache pas les mains.

Enfin l'essayer une fois c'est l'adopter pour toujours

DEMANDEZ-LA DONC A VOTRE EPICIER

ZOUAVE D'AFRIQUE Mfg. Co. Montréal

PEPINIERE du VILLAGE des AULNAIES (Etablie par M. Dupuis)



A VENDRE : Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Arbustes, Rosiers, Pivoines, ARBRES D'ORNEMENT. 9,500 Grefes Pommiers, \$3 LE 100. Economisez en achetant des arbres RUSTIQUES ET ADAPTES à notre climat.

Cette annonce retournée avec commande de \$5 donnera droit à un Pommier ou 2 Groseillers.

ALBERT D. VERREAULT
PROPRIETAIRES
Village des Aulnaies, Comté d'Ist et

Bicycles Cleveland

Seul agent pour le célèbre bicycle "Cleveland"



Réparations de Bicycles de toutes sortes et Automobiles.

286 RUE ST-JOSEPH
Téléphone 2340

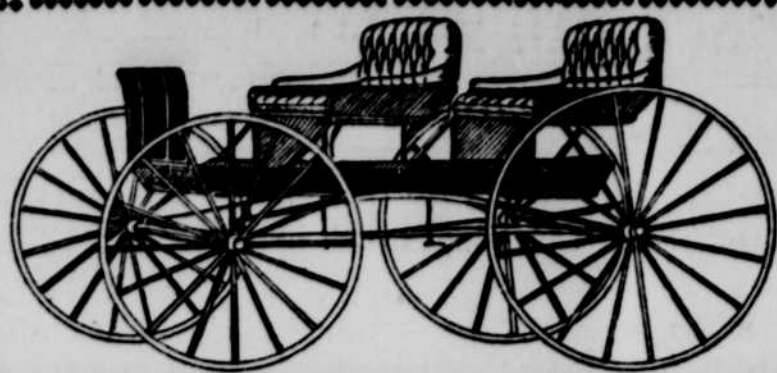
A. Gagnon

MARCHAND DE

BICYCLES ET AUTOMOBILES

Toujours en mains toutes les parties de Bicycles et Automobiles, Tires Pneu, Clochettes, Ciment, etc

NOTRE NOUVEAU STYLE DE CONCORD avec DEUX SIEGES



Voilà l'Article par Excellence

Si vous avez besoin d'une voiture pour quatre personnes, donnant beaucoup d'espace, confortable en tous points, tout en étant très légère, de petites dimensions, solide et durable.

Sa construction est d'un genre nouveau. Le siège d'en avant se renverse donnant plus d'espace et de facilité pour l'entrée du siège d'en arrière, la voiture est basse et d'accès très facile.

Si vous voyagez à la campagne, c'est la voiture qui possède le plus de commodité.

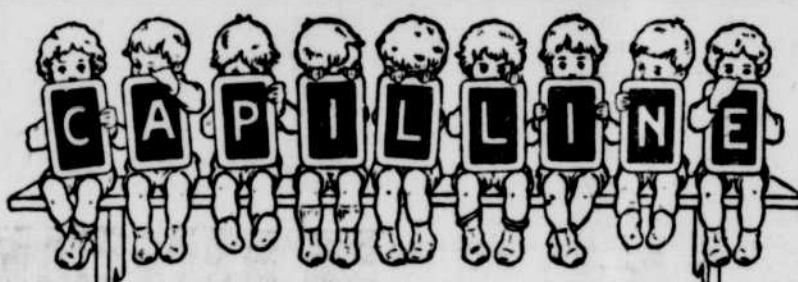
N'oubliez pas que nous avons le plus grand assortiment de Voitures de la Province, quelque soit le genre dont vous avez besoin, nous pouvons vous le fournir.

Qualité Garantie. Prix très Bas. Termes Faciles.

P. T. LEGARE

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR
Wagons, Harnais, Centrifuges, Machines Agricoles, Machines à coudre, Machines à tricoter, Pianos et Orgues, etc.

273-275 RUE ST-PAUL, QUEBEC.



Le Célèbre Regenerateur de Cheveux

Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez la CAPILINE qui rend aux cheveux gris la couleur et à la beauté naturelle de la jeunesse. Elle arrête la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules.

Résultats inespérés Vente toujours croissante.

Se vend partout en flacons de 50 cents
DEPOSITAIRE:

La Cie des Laboratoires S. Lachance, Limitée
87, rue St-Christophe, Montréal

En gros à Québec (W BRUNET & CIE
ED MORIN & CIE

A JACQUES-CARTIER

PREMIERE COMMUNION. — Il y avait affluence considérable hier matin à la messe de la première communion qui a eu lieu à 7 heures. M. l'abbé E. Roy, curé, a été l'officiant.

Cinquante-sept garçons et quarante-trois filles ont reçu l'Eucharistie pour la première fois. Pendant la messe le choeur des élèves des Frères a fait de la bonne musique. L'autel était magnifiquement illuminé.

A 10 heures, il y a eu la cérémonie de la rénovation des vœux de baptême. Le R. P. Cadoux, des Pères du Sacré-Coeur, fit le sermon de circonstance.

La confirmation a eu lieu à trois heures par Mgr Bégin, assisté de M. le curé Roy et des vicaires de la paroisse. M. et Mme Ephrem L'Heureux agissaient comme parrain et marraine.

LA TEMPERANCE. — Le 20 du courant commencera à l'église paroissiale un "triduum" préparatoire à l'établissement de la tempérance. La clôture aura lieu le 24.

BENEDICTION. — Dimanche prochain, à trois heures, aura lieu l'assemblée des Enfants de Marie la benédiction d'une magnifique statue de l'Immaculée Conception.

EN VISITE. — Le R. P. Arsène Roy, dominicain, et M. l'abbé Ph. Roy, curé de Sainte-Anastasia, sont en promenade au presbytère.

Le concert de Kubelik

La seconde tournée en Amérique du célèbre artiste bohémien lui a valu plus de succès et de triomphe que son premier voyage, et il ne serait pas exact de dire que partout ses auditeurs ont été simplement enchantés de ses concerts, car c'est un enthousiasme délirant qu'il a suscité partout où il s'est fait entendre et à chacun des items de ses programmes, il a été rappelé par des applaudissements frénétiques. Il est évident que le talent du grand artiste s'est beaucoup développé depuis son dernier voyage en Amérique qu'il est maintenant en pleine maturité.

Sa technique impeccable merveilleuse et son extraordinaire facilité d'exécution dans tant de genres différents l'ont souvent fait comparer à Paganini.

Il semble magnétiser ses auditeurs pour les conquérir complètement, et on peut prédire sûrement qu'il ne remportera jamais que des succès extraordinaires.

Son concert à Québec, sera donné vendredi, le 18 mai, à l'Edithorium. Il sera accompagné de Hra Ludwig Schwab, son accompagnateur habituel et de Mlle Agnes Gardner-Eyre, pianiste distinguée. Le programme comprendra entre autres choses la "Fantaisie Espagnole" de Tolo, le "Concerto" de Paganini, le "Roman en sol majeur" de Beethoven, et le "Carnaval russe" de Wineski.

POUDRE À PATE

CREME DE TARTRE

IMPERIALE

LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE

Reconstitue l'aliment, stimule le sang, est riche en phosphates, et est de facile digestion.

E. W. GILLET LIMITED Toronto, Ont. WINDSOR, ENG. CHICAGO, ILL.

Tabac CAAMPLAIN à fumer et chiquer

INUTILE DE VOUS DECOURAGER

Si vous n'avez pas essayé le Vin St-Michel lorsqu'il s'agit d'une maladie causée par l'appauvrissement du sang tel que la faiblesse, la dyspepsie, les maux de tête, il faut pour obtenir une guérison immédiate, prendre un remède qui attaque directement le siège de la maladie,

Le sang est appauvri ou vicié, il faut l'enrichir et le purifier avec un tonique énergétique. Le

VIN ST-MICHEL

réunit tous les principes les plus propres à réparer les pertes de l'économie et rétablir l'harmonie des fonctions digestives en aiguisant l'appétit et en facilitant la digestion. Le sang, grâce à ce précieux tonique nutritif, circule coloré, chaud et plus nourri dans les veines, le pouls se relève, les muscles se tendent et fonctionnent, les membres retrouvent leur vigueur, la tête se redresse et le regard reprend ces étincelles qui sont l'indice de la vie.



Boivin, Wilson & Cie.,
Montréal,

seuls agents pour l'Amérique.

Eastern Drug Co.,
agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A.

PRESERVEZ VOS FOURRURES

Nous gardons des sacs faits d'une pâte spéciale qui maintiendra vos fourrures absolument à l'abri des mites. Grandeur 24 x 48 pouces, et 30 x 50 pouces, les prix en sont de 35 cents et 45 cents.

Aussi boules de Carbone, 5 cents par livre, et non pas 1 cent par paquet, tel qu'on l'annonce chez nos concurrents. Prenez ce qu'on vous donne ailleurs et comparez ce que vous recevrez en achetant de la maison Livernois.

Vous trouverez la même différence de prix dans vos achats de camphre, naphthalène en poudre Camphroline, etc.

**J. E. LIVERNOIS,
QUEBEC**

FEUILLETON DU "SOLEIL"

UNE ÉTUDE EN ROUGE

Par CONAN DOYLE.

No 12.

Hope avait été, comme les autres, préoccupé de cette affaire, jusqu'au moment où cet incident donna un nouveau cours à ses pensées. En voyant cette jeune fille fraîche et saine comme la brise de la Sierra, il sentit tressaillir son cœur ardent et indomptable. Quand elle eut disparu, il se remit compte de la crise, il se remit de se produire en lui. Désormais les affaires d'argent ne pourraient lutter avec la passion qui l'envahissait.

Cet amour qui venait d'éclater n'était pas la fantaisie subite et capricieuse d'un adolescent; c'était le désir ardent d'un homme à la volonté ferme et au caractère dominateur.

La fortune avait toujours favorisé son audace et couronné de succès ses entreprises. Il se jura de réussir encore une fois au prix de nombreux efforts et d'une persévérance infinie.

Il alla trouver John Ferrier, le soir même, et il retourna souvent chez le vieil ami de son père. Il devint bientôt un habitué de la ferme. John ne quittait pas la vallée. Absorbé par son travail, il avait peu d'occasion d'entendre des nouvelles du monde extérieur, durant les douze années qu'il avait suivies son arrière-pensée. Jefferson Hope était à même de le mettre au courant et il s'acquitta de cette tâche d'une façon qui intéressa Lucy aussi bien que son père. Il avait été

pionnier en Californie et savait plus d'un conte étrange sur les fortunes si vite acquises et perdues dans ces jours d'ardente lutte.

Il avait été aussi éclairé, trapéur, chercheur d'or et ranchman. Il s'était ardemment jeté dans les aventures les plus périlleuses, et les narrations avec verve. Le vieux fermier le prit en affection et ne négligea pas une occasion de faire son éloge. Lucy écoutait son père, sans prononcer un mot; mais ses yeux rougisseraient et ses yeux brillants de joie montrèrent clairement que son jeune cœur ne lui appartenait plus. Le brave John Ferrier ne voyait pas ces symptômes; mais ils n'échappaient pas à l'œil vigilant du jeune homme. Un soir d'été, il descendit la route en lançant son cheval au galop et s'arrêta à la porte. Lucy était sur le seuil et alla à sa rencontre. Il jeta la bride sur la haie et traversa l'allée.

— Je vais partir, Lucy, dit-il, en lui prenant les deux mains et en fixant sur elle ses regards pleins de tendresse. Je ne vous demande pas de venir avec moi aujourd'hui. Mais quand je serai de retour, consentez-vous à devenir ma femme?

Lucy rougit et sourit.

— Quand reviendrez-vous? demanda-t-elle.

— Dans deux mois, tout au plus. Soyez sûre qu'à cette époque je

viendrais vous réclamer. Personne au monde ne peut s'opposer à notre mariage.

— Et père? demanda-t-elle.

— Il m'a donné son consentement à condition que nous menions bien l'exploitation des mines. Je n'ai aucune crainte à ce sujet.

— Alors, si vous avez tout arrangé avec père, il n'y a plus rien à dire, murmura-t-elle. La joie appuyée contre la large poitrine du jeune homme.

— Dieu soit loué! dit-il d'une voix étranglée.

Il se baissa pour l'embrasser et ajouta:

— Alors, c'est convenu. Et maintenant, je vous quitte. Plus je resterai, plus j'aurai de mal à partir. Les camarades m'attendent là-bas, dans la gorge. Adieu, ma bien-aimée, adieu. Dans deux mois, vous me reverrez.

Il s'arracha de ses bras, sauta sur son cheval et partit à fond de train, sans détourner la tête; il craignait assurément qu'un seul regard vers celle qu'il quittait ne lui fît perdre sa résolution.

Elle se tint debout, à la porte, le suivant des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu; alors elle entra dans la maison en murmurant:

— Je suis la plus heureuse fille de l'Utah!

CHAPITRE III

ENTRETIEN DE JOHN FERRIER AVEC LE PROPHETE

Trois semaines s'étaient écoulées depuis que Jefferson Hope et ses compagnons avaient quitté la Cité du Lac Salé.

Le cœur de John Ferrier battait douloureusement à la pensée de voir son unique enfant le quitter pour suivre ce jeune homme. Mais en la sentant si heureuse, il se reconcilia avec cette idée. Cet homme résolu s'était toujours promis de ne pas donner sa fille à un Mormon. Il considérait un tel mariage comme une honte et un désollement. Il était inflexible sur ce point, quelle que fût son opinion générale sur les doctrines des colons. Cependant il ne dit pas un mot à ce sujet, car il était dangereux d'exprimer une théo-

rie non orthodoxe dans le Pays des Saints. Toute parole, même la plus inoffensive, traitant de la religion, pouvait être mal interprétée et attirer une prompt vengeance sur celui qui l'avait proférée. Les victimes de la persécution devenaient à leur tour des persécuteurs de la plus terrible espèce. L'inquisition de Séville, la Sainte Vierge allemande, les sociétés secrètes d'Italie ne purent jamais mettre en mouvement un plus formidable mécanisme que celui qui fonctionnait dans le pays de l'Utah.

Ce qui rendait plus terrible cette organisation c'était le mystère et l'invisibilité qui l'entouraient. Elle paraissait omnisciente et omnipotente. L'homme qui résistait à l'oppression disparaissait sans laisser de traces. Sa femme et ses enfants l'attendaient en vain; il ne revenait pas dire comment l'avait traité ses juges. Un mot téméraire, une action trop hâtive, et le coupable était enlevé. Les colons ne considéraient pas la nature de cette terrible puissance dont ils sentaient constamment la menace suspendue sur leur tête. Ils vivaient dans la crainte et, même au cœur de la solitude, ils n'osaient murmurer les doutes qui les opprimaient.

Au début ce vague et redoutable pouvoir ne s'exerça que sur les récalcitrants qui, après avoir embrassé la foi des Mormons, tentèrent ensuite de la réformer ou de l'abandonner. Bientôt la persécution s'étendit. La colonie comptait peu d'adultes du sexe féminin, et la polygamie sans une quantité suffisante de femmes, n'est qu'une doctrine stérile. Des bruits étranges commencent à se répandre. On parlait d'émigrants assassinés, de camps pris à la force des armes dans des régions où les Indiens n'avaient jamais pénétré. Dans les harems des Anciens, on voyait de nouvelles femmes éplorées et languissantes qui portaient sur leur visage l'expression d'une horreur ineffaçable. Les vœux, leurs attitudes dans les montagnes, avaient vu se glisser dans l'ombre des hommes armés et masqués. Ces contes et ces rumeurs finirent par prendre une consistance et aboutirent à une certitude. Bientôt le nom de la "Daute Band" ou des "Armes vengeres" devint un nom de

sinistre présage dans les rangs socialistes de l'Ouest.

La frayeur des hommes s'accrut, au lieu de diminuer quand ils en surent plus long sur cette épouvantable association. On ne savait rien de ses membres. Les noms de ceux qui — sous prétexte de religion — s'unissaient pour répandre partout la violence et la meurtre étaient gardés secrets. L'ami à qui on communiquait ses soupçons sur le Prophète et sa mission, pouvait être un de ceux qui surgissaient pendant la nuit pour exercer la vengeance, par le fer et par le feu. Chacun craignait son voisin et n'osait parler de ce qu'il avait le plus à cœur.

Un beau matin John Ferrier se préparait à partir pour ses champs quand il entendit du bruit à la grille. Il regarda par la fenêtre et vit un homme trapu, d'âge moyen, les cheveux roussâtres, en train de traverser l'allée. Son émotion fut profonde, car ce visage n'était autre que le grand Brigham Young, en personne.

Ferrier sentit son sang se glacer dans ses veines, cette visite ne présageait rien de bon. Il courut à la porte pour saluer le chef mormon; celui-ci reçut froidement ses hommages et le suivit dans le parloir sans quitter son air dur et sévère.

— Ferrier, dit-il, en regardant fixement le fermier à travers ses épaisses lunettes, je viens vous rappeler que les adeptes de la vraie foi vous ont traité comme un frère. Il vous ont recueilli quand vous étiez prêt à périr de faim dans le désert, ils ont partagé leur nourriture avec vous, vous ont conduit en sûreté à la Terre Promise et vous ont donné une importante portion du sol. C'est grâce à notre protection que vous avez fait fortune. Allez dit vrai?

— Parfaitement, répondit Ferrier.

— Nous avons accordé tout cela à la seule condition que vous embrassiez la vraie foi. Vous avez consenti. Vous vous êtes engagé à suivre nos rites en tous points. Si la rumeur publique dit vrai, vous avez manqué à votre parole.

Ferrier leva les mains pour protes-

ter.

— En quoi y ai-je manqué? demanda-t-il. N'ai-je pas donné ma part au trésor public? N'ai-je pas assisté régulièrement aux offices du Temple? N'ai-je pas...?

Brigham Young l'interrompit.

— Où sont vos femmes? dit-il en regardant de tous côtés. Faites-les venir pour que je les salue.

— Je ne suis pas marié, je l'avoue; mais il y avait peu de femmes et beaucoup de nos hommes avaient plus de droits que moi. Je n'étais pas seul. Ma fille me rendait tous les services nécessaires.

— C'est de cette fille que je veux vous parler. En grandissant, elle est devenue la plus belle fleur de l'Utah et elle est vue d'un très bon œil par les plus grands d'entre nous.

John Ferrier réprima un gémissement. Le chef des Mormons continua à parler.

— On conte des histoires auxquelles je ne veux pas ajouter foi. On dit qu'elle est promise à un gentil. Ceci doit être un commérage sans fondement. Quel est le treizième article du code du Saint Joseph Smith?

— Que chaque fille de la vraie foi épouse un des élus, car, si elle épouse un gentil, elle commet un péché mortel. Vous qui pratiquez notre sainte religion et qui connaissez ses statuts, vous ne souffrirez pas qu'elle fille le viol.

Ferrier ne répondit pas, il jouta nerveusement avec le manche de sa cravache.

— Nous allons vous mettre à l'épreuve, et sur ce point seulement. Il en a été ainsi décidé par le Conseil Sacré des Quatre. La fille est jeune; nous ne voudrions pas la voir épouser un homme blanc à l'âge où nous lui laisserons même le droit de choisir. Nous autres, Anciens, nous avons de nombreuses gémesses (1); nous nos enfants doivent aussi être pourvus. Stangerson et Drebbler ont chacun un fils. L'un ou l'autre accueillerait avec joie votre fille, à son tour, quelle choisisse entre les deux. Ils sont jeunes, riches et pratiquent la vraie religion. Qu'avez-vous à répondre?

(1) Heber C. Kimball, dans un de ses sermons, fait allusion à ses cent femmes en employant ce terme.

Ferrier se recueillit pendant quelques instants.

— Donnez-moi du temps, dit-il enfin. Ma fille est très jeune, à peine a-t-elle l'âge de se marier.

— Je lui donne un mois pour se décider, dit Brigham Young, en se levant. Il nous faut une réponse dans trente jours d'ici.

Il se dirigeait vers la porte. Soudain, il retourna, visage empourpré et les yeux brillants.

— John Ferrier, s'écria-t-il, d'une voix tonnante, nous aurions mieux aimé voir blanchir vos deux squelettes dans la Sierra Blanca, que d'être témoins de votre désobéissance. Vous verrez ce que peut votre faible volonté contre celle des Quatre Saints.

Avec un dernier geste de menace, il s'éloigna en écrasant de son poids lourd le gravier de l'allée.

Ferrier était resté assis en proie à une vive douleur, se demandant comment il pouvait faire cette communication à sa fille. Soudain, une main se posa doucement sur la sienne. Il leva les yeux. Lucy était près de lui. Un seul regard lui apporta qu'elle avait tout entendu.

— Je n'ai pas pu faire autrement, dit-elle, en réponse à ce regard. Sa voix résonnait dans toute la maison. Oh! père, père, qu'allons-nous faire?

— Ne te tourmente pas, dit-il, en l'attirant tout près de lui et en caressant de sa grosse main rugueuse ses beaux cheveux châtains. Ton affection pour ce garçon n'a diminué en rien, n'est-ce pas?

Elle pressa la main de son père, et ne répondit que par un sanglot.

— Non, naturellement. Je serais fatiguée si tu lui étais si vite infidèle. C'est un garçon bien élevé et c'est un chrétien. On n'en pourrait pas dire autant des gens d'ici, malgré tous leurs prières et leurs sermons. Il y a une caravane qui doit partir demain pour le Nevada. Je vais m'arranger pour envoyer un message à Hope; je lui ferai savoir dans quel état se trouvent nos affaires. Si j'ai bien jugé le jeune homme, il reviendra avec une vitesse qui dépassera celle du télégraphe électrique.

(A suivre)

Le LINIMENT MINARD, l'ami de l'ouvrier en chantier.

Voici la chaussure de dames, taille 304, faite en chevreau glacé avec bouts rapportés en cuir verni. Nouveau talon en bois, forme arquée confortable. Donne élégance et bien être. PROCEDE GOODYEAR.



UN SIMPLE CAPRICE FEMININ

Il n'y a qu'une seule véritable différence entre une chaussure américaine et une Slater. Cette unique différence est un dollar. Un dollar dans les coffres de la douane. Non pas une valeur d'un dollar ajoutée à la chaussure, mais un dollar ajouté au prix américain, pour payer le tarif canadien. Si vous voulez bien écouter, nous allons vous le prouver.

Les formes Slater viennent de la même manufacture de formes de Boston qui fournit les plus habiles manufacturiers de chaussures des Etats-Unis. Comparez les formes Slater avec les américaines. Les styles américains sont des copies fidèles des conceptions Slater les plus nouvelles. Comparez les catalogues américains avec les Slater.

Le cuir à tige Slater est précisément le même cuir qu'emploient les fabricants américains les plus en renom.

Les semelles Slater sont faites exclusivement avec le cuir Slater "Quick Oak" résistant, souple, imperméable, inusable et bien supérieur au cuir à semelles que l'on trouve dans la chaussure américaine.

La United Shoe Machinery Company of America, fournit les manufactures américaines et les Slater des mêmes machines, pour le procédé Goodyear de semelles à trempées.

En conséquence, nous répétons qu'un dollar est la seule différence entre une chaussure américaine et une Slater, et les femmes qui paient un dollar additionnel pour des bottines américaines obéissent à un pur caprice féminin et son erreur lui fait perdre un dollar.

Partout au Canada à \$3.50 et \$4.00 pour les femmes et \$4.00 et \$5.00 pour les hommes.

THE SLATER SHOE

pour Hommes et Femmes
peuvent être obtenues à Québec seulement des
magasins de la Chaussure Slater
43-45 Rue St-Jean J. H. Begin, St-Roch, Qué.

SPORT

Louis Cure triomphe de Schaefer

COURSE POUR UN PRIX DE \$14,000

Lutte entre Pietro et Gotch

Exercices et assemblées des clubs de crosse

NOTES

LE TURF

COURSE D'UN MILE
QUATORZE MILLE DOLLARS
EN PRIX

New-York, 11.—Au pari Belmont, hier après midi, Grapple, appartenant à John A. Drake, a gagné le Metropolitan handicap, course d'un mille pour un prix de \$14,000. Robeson, favori des parieurs, est arrivé en cinquième position.

Le propriétaire du cheval en deuxième place reçoit \$2,000, et celui de troisième, \$1,000.

Malgré les apparences de mauvais temps, l'assistance était considérable, au pari Belmont.

La longueur de cette course fut d'un mille. Grapple a franchi la distance en une minute et trente-neuf secondes.

BILLARD

TRIOMPHE DU FRANÇAIS

Chicago, 11.—Dans une partie du concours international, hier après midi, Louis Cure, de Paris, a remporté la victoire sur Jake Schaefer. Le score a été de 500 à 463.

LES ECAECES?

JOUTES ENTRE DAMES

New-York, 11.—Pour la première fois dans l'histoire du jeu d'échecs en Amérique, un concours entre dames a été ouvert dans les salons de l'hôtel "Martha Washington".

LA CROSSE

EXERCICES, CE SOIR

Les amateurs ont certainement hâte voir la première pratique du club Québec, qui doit avoir lieu ce soir, au Q.A.A.A.

LE "CAPITAL"

Herb Ralph, joueur de défense d'une grande renommée, a été nommé capitaine du Capital senior.

LE NATIONAL DE QUEBEC

La mesquinerie et l'étroitesse de vue de quelques directeurs du Shamrock n'ont pas tué le National de Québec. Au contraire, on dirait que cela fonde le sang d'un grand nombre de sportsmen canadiens-français de cette ville. Ils se sont mis à l'œuvre résolument et ils seront encore dignement représentés par une ou deux équipes dans les cercles du sport de la crosse.

BASEBALL

LES JOUTES D'HIER
LIGUE DE L'EST

A Providence :—
Montréal, 4 ; Providence, 2.
A Baltimore :—
Baltimore, 2 ; Toronto, 1.
A Newark :—
Newark, 4 ; Buffalo, 3.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie :—
Philadelphie, 2 ; Boston, 1.
A St-Louis :—
Chicago, 8 ; St-Louis, 5.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland :—
Cleveland, 15 ; Chicago, 1.

DIMANCHE

Les clubs Trois-Rivières et Québec joueront au Q.A.A.A., dimanche prochain.

ENTREE JUVENILES

Le club Crescent II a vaincu les Wanderers II dans une joute, hier après midi, sur le terrain du Crescent, par un score de 11 à 13. Scores :—
Crescent II—0, 1, 2, 4, 1, 3, 2, 0, 13.
Wanderers II—0, 3, 1, 0, 0, 1, 1, 5, 0—11.

Voici les noms des vainqueurs :
catcher, S. Drouin ; p., R. Guthrie ; 1er b., M. Flynn ; 2e b., J. Korman ; stop, P. Valée ; 3e b., J. Laroche ; 1. L. J. Baber ; c. 1., J. Read ; r. 1., J. Charon.
Umpire—J. Fitzpatrick.
Marqueur—G. Desroiselles.

CULTURE PHYSIQUE

LA BEAUTE HUMAINE

Paris, mai 1906.

Les plus beaux types de la race humaine se rencontrent, suivant le témoignage universel des voyageurs, dans quelques îles lointaines émergentes de l'océan Pacifique. "Les Polynésiens", dit l'auteur de "Living races of Mankind", constituent de loin une des plus belles races du monde. Ils sont propres et soigneux et ont un sens d'ordre et d'exactitude qu'on ne trouve jamais chez les peuples barbares. Les traits de la face se rapprochent beaucoup de ceux des Européens, de même que la taille. Contrairement aux Malais, ils sont d'esprit joyeux et ils aiment la danse, le chant et toute espèce de divertissements.

Lord George Campbell en parle en ces termes enthousiastes : "Il n'y a pas de peuple au monde qui nous impose autant à première vue que les habitants de Tonga. Leur peau claire, brillante et cuivrée, leurs cheveux rouges et bouclés, leur physionomie enjouée et joyeuse, tout leur ensemble constitue un type splendide et imprévu du genre humain. Quant à leur aspect physique, celui-ci nous donne certainement l'impression d'appartenir à une race supérieure à la nôtre."

La beauté virile des jeunes hommes est remarquable. L'un d'eux ayant orné ses cheveux des fleurs de Kalmia écarlate, aurait pu passer pour Antinous.

Quelle a été l'influence de la civilisation sur ces beaux spécimens de l'humanité ? Le Dr H. M. Guillaume nous l'apprend : "C'est étonnant", dit-il, en parlant de Tahiti et de ses habitants, "est peuplé par l'une des plus belles races du monde. Leurs proportions symétriques, peu voilées, ne manquent pas d'exciter l'admiration des premiers explorateurs européens."

Les descriptions plus récentes, cependant, sont moins enthousiastes sur ce sujet. Van Popp, entre autres, fait remarquer que si nous cherchons en vain la race idéale décrite par le capitaine Cook, leur décadence est due partiellement, du moins, à la civilisation et à l'eau-de-vie.

D'après un voyageur français, ajoute Hutchinson, le peuple remplacé par les blancs, chanta et dansa, nationales par des libations. Les oranges fleurissent ici et donnent des fruits exquis. Les indigènes ont été récemment instruits dans l'art de fabriquer une boisson enivrante en fermentant le jus d'orange. Hommes, femmes et enfants s'adonnent à l'abus de cette boisson et ont beaucoup dégénéré par cette habitude.

Nous pouvons trouver d'autres enseignements dans l'histoire de tous les peuples. Les Polynésiens nous donnent un frappant exemple du danger physique résultant des excès. Nous voyons que procure une civilisation aussi avancée que la nôtre. Ces demi-sauvages étaient peu armés contre nos vices et ils y succombent. Mais voici un nouveau courant : ils commencent à puiser dans l'enseignement et dans la religion une nouvelle force morale qui leur permet de se ressaisir au milieu de la pente qui les entraîne.

Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'aux antipodes pour assister au même phénomène qui est seulement plus rapide ici. Dans nos pays où les races sont plus résistantes aux influences pernicieuses et aussi plus ouvertes aux bienfaits de la civilisation, nous pouvons fort bien constater ce double courant vers la dégradation d'une part et vers le relèvement de la race d'autre part.

Le culte de la beauté physique est sur le point de revivre, après avoir été longtemps négligé chez nous. Seuls les artistes, poètes, peintres et sculpteurs lui rendaient encore hommage. Ces derniers se plaignent de la pénurie des modèles. Les types vraiment beaux sont rares. M. le docteur Paul Richer, dans son merveilleux ouvrage sur la "Figure humaine", signale le fait et montre en même temps où nous devons aller chercher la beauté humaine.

Les occasions où il (l'artiste) a étudié le nu sont rares, déficientes, et ce nu lui-même, quel est-il ? N'y a-t-il pas lieu de croire qu'à notre époque la forme corporelle n'est plus ce qu'elle était au temps des Grecs ? Les nécessités du climat, les conventions sociales et religieuses, jusqu'à nos exigences scientifiques et littéraires, semblent autant de causes ligées ensemble pour amener un abaissement de la plastique humaine.

(A suivre).

LUTTE

LES DEUX RIVAUX
GOTCH et PIETRO

GOTCH LE TERRIBLE

Le champion américain a laissé une impression étrange sur la masse des spectateurs qui l'ont tour à tour hui, ou acclamé, sifflé ou applaudi.

L'avez-vous vu nerveux au bord de l'arène, frappant du pied comme un cheval de guerre écoutant le bruit du canon ? Si le timbre résonne, il s'élance d'un mouvement qui fait frissonner la foule et se précipite dans la mêlée. Le spectacle devient étonnant, le lutteur s'anime par le combat, les obstacles l'irritent, et il devient brutal et terrible.

Ce n'est pas un lutteur ! C'est un guerrier sauvage cherchant à détruire son ennemi. Gare à lui, il faut qu'il s'effondre ou la colère qui bouillonne au cœur de ce lutteur effrayant va le briser sans merci.

PIETRO, LE MERIDIONAL

Bon garçon, ce Pietro, fameux garçon : mais faut pas lui marcher sur les pieds. Il ne faut pas surtout essayer de le tuer, car alors, trouvant l'air ! il peut manger son adversaire après l'avoir réduit en charpie.

Au premier obstacle, son front tout sillonné de rides profondes, se plisse, son œil lance des éclairs, et ses muscles crispés encerclent son adversaire dans une étreinte de fer. Pas de résistance, c'est inutile ! L'adversaire est vite passé à travers les cordes, ou bien enlevé comme un fût de paille, il se balance un instant dans les airs pour retomber lourdement sur le dos !

Voilà Pietro. Pas moyen de se tenir debout devant lui : il vous enlève son homme par devant, il l'enlève par derrière, il l'enlève par tous les bords, et le jette de tous les côtés.

Il le jette devant lui, il le lance en soulevant, il le projette un peu partout.

C'est le Midi, mes amis, qui fait les bons lutteurs. Quand on est de Bordeaux ou du littoral des gendres de sa mère, on lutte avant de marcher, on lutte avant de parler.

Un lutte pour la vie, on lutte des fois même contre sa conscience. C'est l'eau de la Garonne, voyez-vous, qui donne aux gars du Midi le double muscle qui les rend si fameux. Quand on boit de cette eau, on ne craint rien, et on ne doute de rien. Un adversaire ne vous pèse pas au bras... d'ailleurs, peut-il y avoir des adversaires pour un gars né sur les bords de la Garonne ?

L'assemblée était nombreuse et enthousiaste.

Le rapport financier est le plus satisfaisant présenté aux membres depuis dix ans, et a été adopté à l'unanimité.

Il a été décidé d'avoir un club de polo aquatique pour cet été.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

Président, Dr J. P. Gadbois ; premier vice-président, A. E. Taylor ; deuxième vice-président, George Normand ; secrétaire, H. Smythe ; trésorier, Thos J. Darling ; directeurs, W. F. Hamilton, J. A. Berthiaume, L. F. Lacombe, H. J. Smith, Albert Savigneau, N. E. Mellette, W. O. H. Percey.

REGATES

UN CLUB PESANT

Toronto, 11.—Les Argonauts auront une épreuve d'hommes pesants pour concourir à Stanley, cette année. Ces régates canadiennes sont aussi de haute stature. Voici quelques notes indiquant leur taille et leur pesanteur :

	Hauteur	Poids
Joe Wright, ...	6'0 1/2	134
D. MacKenzie, ...	6'0 3/4	170
P. Boyd, ...	6'00	181
Fellows, ...	6'05	260
Grubbe, ...	6'04	177
Walsh, ...	6'04	219
J. MacKenzie, ...	6'01	178
Kent, ...	6'00	177

NOTES

Le National a déjà reçu des propositions de plusieurs clubs, pour des joutes, au cours des mois de juin et juillet. Toutes offres seront prises en considération.

—Paul Rainey, sportsman de New-York, a acheté de Newton Bennington, le poulain Demond, âgé de 2 ans. Le prix est de \$45,000.

—L'on est à organiser à New-York toute une série de réceptions et de dîners en l'honneur de Martin Sheridan et autres athlètes américains qui ont pris part aux Jeux Olympiques.

—Comme nous le disions hier, la série senior de la C. L. A. cesse d'exister. C'est l'un des résultats néfastes du professionnalisme sportif dans les petites villes. Bien des amateurs de Québec ont goûté à ce genre d'athlétisme. Ils en ressentent de l'amertume.

—Le déficit total du club Brantford, depuis son organisation professionnelle, est de \$11,000.

—"Fred" Westbrook, est d'avis que le salaire maximum d'un joueur de crosse, devrait être de \$350 par semaine.

—Le professionnalisme est convenue dans les grandes villes où des centaines de mille dollars peuvent être consacrés au sport chaque année.

—Il est décidé que Laddroute jouera pour le National senior. Il quittera les mines de Cobalt le 13, et sera rendu à Montréal pour la première pratique de la semaine prochaine.

—Fred Deganne a les yeux sur le National. Son épouse lui conseille d'aller résider à Montréal. "Il devra" céder aux instances de sa gracieuse compagne.

—Hugh Lambie, très fort joueur de défense, portera le costume du Toronto.

—Kalls, des St. Kitts, va au même club.

—Parmi ceux qui s'exercent avec le Capital, on remarque Jeff O'Brien, jadis de Québec.

—Les clubs Maple Leaf, Vancouver, Victoria et New-Westminster forment la ligne senior de la Colombie Anglaise. Le "Maple Leaf" est de Vancouver.

—Le Québec compte sur Em. Richard et Amb. de Beaumont.

—Par un vote de 15 à 9, les directeurs de l'université Harvard ont décidé de tolérer le football-rugby chez leurs étudiants. L'automne prochain, les nouveaux règlements devront rendre le jeu moins brutal qu'il l'a été jusqu'à présent.

—M. C. H. Murray, de Toronto, offre de payer les dépenses de voyage d'un club de joueurs canadiens de football en Angleterre. C'est à condition que la nouvelle équipe ait des chances de succès.

M. Murray dit que les Pilgrims arriveront au Canada, par le steamer "Empress of Britain", du C.P.R., le 18 d'août prochain.

—W. Nicholson vient de signer un contrat qui l'engage à gérer le club de hockey Calumet, de Chicago, pendant un an. Il sera aussi le gardien de buts.

—Réponse à J. C. B.—Pietro et Delruic n'ont pas lutté à St-Hyacinthe.

—Ackerman, vainqueur de Geo. Rothner, il y a quelques semaines, doit s'attaquer à Eug. Tremblay, lundi 21 du courant.

rendu à Montréal pour la première pratique de la semaine prochaine.

—Fred Deganne a les yeux sur le National. Son épouse lui conseille d'aller résider à Montréal. "Il devra" céder aux instances de sa gracieuse compagne.

—Hugh Lambie, très fort joueur de défense, portera le costume du Toronto.

—Kalls, des St. Kitts, va au même club.

—Parmi ceux qui s'exercent avec le Capital, on remarque Jeff O'Brien, jadis de Québec.

—Les clubs Maple Leaf, Vancouver, Victoria et New-Westminster forment la ligne senior de la Colombie Anglaise. Le "Maple Leaf" est de Vancouver.

—Le Québec compte sur Em. Richard et Amb. de Beaumont.

—Par un vote de 15 à 9, les directeurs de l'université Harvard ont décidé de tolérer le football-rugby chez leurs étudiants. L'automne prochain, les nouveaux règlements devront rendre le jeu moins brutal qu'il l'a été jusqu'à présent.

—M. C. H. Murray, de Toronto, offre de payer les dépenses de voyage d'un club de joueurs canadiens de football en Angleterre. C'est à condition que la nouvelle équipe ait des chances de succès.

M. Murray dit que les Pilgrims arriveront au Canada, par le steamer "Empress of Britain", du C.P.R., le 18 d'août prochain.

—W. Nicholson vient de signer un contrat qui l'engage à gérer le club de hockey Calumet, de Chicago, pendant un an. Il sera aussi le gardien de buts.

—Réponse à J. C. B.—Pietro et Delruic n'ont pas lutté à St-Hyacinthe.

—Ackerman, vainqueur de Geo. Rothner, il y a quelques semaines, doit s'attaquer à Eug. Tremblay, lundi 21 du courant.

NOTRE PERROQUET A RENDU

—LE—

WHISKEY I X L

fameux. Le I X L

a rendu le Rye

Whiskey fameux.

Photographie

J'offre aux enfants de la première communion, douze beaux portraits format cabinet, pour \$1.50. Aussi, douze beaux portraits valant \$3.00 pour \$2.00. Empruntez-vous de donner votre commande. Cette offre est sans précédent.

J'offre aussi un beau portrait demi-cabinet pour \$1.00 la douzaine ; le tout est de première classe. S'adresser à A. R. ROY,

291 rue St-Joseph,
et 36 Côte du Passage,
Lévis.

BUSINESS SYSTEMS LIMITED PROCLAMATION

Nous avons commencé au mois de septembre 1905, à manufacturer des feuilles détachées, pour états de comptes, livres, etc.

La grande demande du public pour les marchandises de NOTRE FABRIQUE est notre succès.

Nous avons maintenant une fabrique couvrant un emplacement de 12000 pieds carrés, où sont employées 90 personnes et, où l'on paie toutes les semaines, des salaires pour un somme de \$800.

Quinze voyageurs, représentant l'établissement, voyageant depuis Halifax, N. E. jusqu'à Vancouver C. A. Nos marchandises sont vendues à leur mérite.

Nous n'exigeons ni ne demandons aucune convention avec l'acheteur, stipulant que "désormais il n'achète que de nous" ce genre de marchandises.

Nous vendons au mérite.

Nous garantissons nos marchandises. Si quelques-uns de vos amis sont liés par une entente en ce qui concerne l'achat de nouvelles marchandises de ce genre, nous les indemniserons de la perte qu'ils pourraient subir en achetant de nous, ou nous leur vendrons à un escompte considérable pour remplacer les marchandises qu'ils avaient, courant ainsi la chance de prendre d'eux d'autres commandes additionnelles.

Que la mérite de nos marchandises décide du choix. Nous expédions promptement,—non pas à six semaines d'avis—mais dans un délai de trois semaines.

Ceci est méritoire en vérité.

Est-ce que ces faits ne méritent pas votre considération pour vos commandes futures ? Si oui, téléphonez ou écrivez à nos représentants.

Nous avons des bureaux à Toronto, Montréal, St-Jean, N. B., Winnipeg, Man., et Vancouver C. B.

Représentant à Québec — J. A. PRIESTLEY
Phone 144 — 2 Rue de la Fabrique

Business Systems Ltd.
Manufacturiers et inventeurs de Systèmes de feuilles détachées pour états de comptes
Bureau Chef — TORONTO

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIED

Couleur la Plus Riche
Dessin le Plus Choisi
D'un Gout Parfait

La LIGNE DE PAPIERS A TAPISSER MENZIE

"Pour Chaque Pièce dans Chaque Maison"

Demandez à votre fournisseur de vous montrer la Ligne des Papiers à Tapisser Menzie. Ils comportent tout ce qu'il y a d'artistique en décorations murales. Assurez-vous que le nom est sur chaque rouleau.

Ne Faut Partie d'Aucun Syndicat

THE MENZIE WALL PAPER CO., Limited, TORONTO.

Voitures de choix, consistant en buggys couverts et découverts, concords, phaetons, democrat, surreys, express de livraison et une nouvelle ligne de voitures pour poney.

Les meilleures qualités et les plus bas prix. Venez nous voir.

THE FROST & WOOD CO. LTD.

78 RUE ST-PAUL
57 ST-ANDRE

LE 'SOLEIL'

OLEBEC, 11 MAI 1906

HEUREUSE INITIATIVE

Comme nous l'annonçons, il y a quelques jours, M. Cowie, l'expert écossais, pour la préparation du hareng, est allé faire une démonstration pratique de la méthode écossaise, dans le comté de Bonaventure.

Pour beaucoup de gens, peut-être, cette information a dû paraître assez obscure et nous croyons bon d'y revenir.

On sait assez généralement que le hareng abonde sur nos côtes canadiennes, tant dans les eaux de l'Atlantique que dans celles du Pacifique.

La Baie de Fundy passe pour la plus fréquentée par ces poissons, et la pêche du hareng, chaque année, rapporte de gros revenus aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick.

Mais dans tout le golfe du St-Laurent, et en particulier le long des côtes du comté de Bonaventure, les harengs apparaissent à certaines époques de l'année en bancs nombreux, si nombreux, qu'ils semblent former une masse solide au sein des flots.

Le hareng est utilisé de plusieurs façons. Le petit hareng se vend comme "baït" pour les pêcheurs de homards; le hareng moyen, alors qu'il n'a ni l'ailance ni l'oeuf, se vend à raison de \$1 et \$5 le demi-baril à Boston; les gros harengs, désignés sous le nom de "full" harengs et convenablement préparés, se vendent sur le même marché, à raison de \$7 le baril. Enfin, le petit hareng, désigné sous le nom de sardine, trouve aux Etats-Unis un excellent marché, pour servir à la fabrication des sardines en boîte.

Il y a là, comme on le voit, une belle source de revenus pour nos pêcheurs canadiens, mais à condition que la préparation de ces poissons soit excellente.

C'est dans ce but qu'il y a deux ans, environ, le ministre de la marine fit venir d'Ecosse un expert en la préparation du hareng, suivant la méthode écossaise, reconnue la meilleure.

Les résultats obtenus l'année dernière attestent la sagesse de cette décision et les pêcheurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas été longs à profiter de cet avantage.

Les prix qu'ils ont obtenus à Boston pour leurs harengs, préparés suivant la méthode écossaise, ont été bien supérieurs à ceux qu'ils avaient obtenus jusqu'alors.

Le député de Bonaventure, M. Ch. Marcell, frappé de ces résultats, s'est préoccupé de faire bénéficier les pêcheurs du comté de Bonaventure de l'expérience de M. Cowie.

C'est qu'en effet, malgré son abondance, le hareng, dans ces parages, n'a été employé en ces dernières années qu'à servir d'engrais pour les terres.

Du temps de la réciprocité avec les Etats-Unis, les pêcheurs de la Baie des Chaleurs vendaient leurs harengs aux Etats, à raison de \$2 le baril. Mais aujourd'hui le droit d'entrée étant de \$2, le débouché américain se trouve fermé pour eux et ils n'ont d'autre ressource que de tourner en engrais les harengs qu'ils pêchent.

Il est hors de doute que si ces poissons étaient préparés suivant la méthode écossaise, les pêcheurs de Bonaventure pourraient facilement obtenir 6 et 7 piastres le baril et trouveraient par conséquent un profit rémunérateur pour leurs harengs.

La question est d'autant plus importante que les autres poissons tendent de plus en plus à diminuer, et la dernière campagne de pêche indique une baisse considérable.

Les harengs, par contre, sont excessivement abondants et leur pêche offrirait une sérieuse compensation pour les pêcheurs de ces côtes.

M. Ch. Marcell a compris toute l'importance de cette question et a obtenu que M. Cowie soit envoyé à St-Bonaventure, pour enseigner aux pêcheurs la méthode écossaise de préparation des harengs.

Nous ne doutons pas que les pêcheurs du comté de Bonaventure apprécient l'opportunité qui leur est offerte de se créer une nouvelle source de revenus.

Nous avons là un bel exemple de l'intelligente initiative dont fait preuve le gouvernement libéral, et nous avons lieu de croire que les pêcheurs de nos côtes sauront profiter des avantages qui leur sont ainsi offerts.

Réserves forestières

La décision prise par le gouvernement d'Ottawa pour créer des réserves forestières sur les terres fédérales, est un nouvel exemple de la politique éclairée de l'administration libérale.

L'importance du reboisement et de la préservation de nos forêts, n'a pas d'adepte plus convaincu que sir Wilfrid. La très grande part qu'il a prise à la convention forestière d'Ottawa, en janvier dernier, son travail personnel ont contribué dans une large mesure non seulement au succès de l'affaire, mais à répandre et populariser la question forestière.

Dans la province de Québec, il n'est pas besoin de s'alarmer: nous avons encore du bois en quantité. Mais il faut admettre que dans certains endroits—les cantons de l'Est notamment—les effets d'un déboisement irrégulier se font sentir. Des ruisseaux sont à sec, des sources sont complètement tarées.

Le besoin de mesures préventives et de précautions n'a pas échappé à l'attention du gouvernement local, non plus, et c'est dans cette préoccupation qu'il envoie maintenant des jeunes gens suivre un cours de science forestière aux Etats-Unis. Les réserves du Parc National et de la Gaspésie sont les deux points de départ d'une politique vigoureuse et bien définie.

Les autres provinces de la Confédération, sont toutes bien partagées, sous le rapport du bois, sauf le Nord-Ouest où devront se faire des tentatives de boisement et de reboisement devenus nécessaires.

Le gouvernement des Etats-Unis possède maintenant quatre-vingt-trois réserves forestières contenant environ 85,000,000 d'acres. Dans l'Ontario, la réserve Temagami contient 3,774,000 acres et celle de Mississauga 1,920,000. L'on voit que l'importance d'une politique forestière prudente est maintenant reconnue partout.

Il faudrait maintenant instruire notre peuple sur ce sujet, soit dans les écoles, ou dans les conférences. Nous croyons que ce plan a déjà été suggéré par sir Wilfrid et par monseigneur Laflamme.

Il mérite d'être étudié et mis à exécution.

UN ACTE D'ENERGIE

Constantinople, 10 mai.—La détermination arbitraire du valleur allemand "Odyssée" par les autorités turques, a failli brouiller la Turquie avec une autre puissance européenne, mais l'action énergique du baron Marshall von Bieberstein, ambassadeur d'Allemagne, a sauvé la situation.

"L'Odyssée" débarquait son chargement à Chibuklu, quand il fut enlevé par les autorités turques, qui l'emmenèrent à Kavak, où il fut ancré sous les canons des batteries. Les Turcs prétendaient faussement que ce navire avait des explosifs à bord. L'ambassadeur protesta immédiatement, mais inutilement. Il prit alors quelques marins du stationnaire allemand le "Loreley" et alla jusqu'à Chibuklu, où il hissa le pavillon impérial. Après quoi le navire leva l'ancre et alla mouiller à son dock à Chibuklu, où il termina son débarquement. A son retour à l'ambassade, le baron Marshall von Bieberstein y trouva un conseiller d'Etat qui se confondit en excuses et en explications.

LA TRIPLE ALLIANCE

Vienne, 10 mai.—Pendant que presque tous les journaux autrichiens se réjouissent de la prochaine visite de l'empereur Guillaume à l'empereur d'Autriche-Hongrie, les organes de la Ligue hongroise renouvellent leurs plaintes sur l'attitude hostile de la presse de Berlin pendant la crise hongroise, et ils profitent de cette occasion pour attaquer Guillaume II et la triple alliance.

"Le Hirap", de Budapest, le plus influent de ces journaux, dit que la triple alliance a perdu toute sa force morale en Hongrie et qu'elle n'est plus un credo national, mais seulement une théorie officielle. Il ajoute: "L'Allemagne est complètement isolée en Europe et il lui sera difficile de regagner les sympathies de la Hongrie."

Quelques-uns des journaux de la Ligue considèrent la prochaine visite de Guillaume II comme une manifestation contre l'Italie, et ayant pour but de leur faire envisager l'Autriche-Hongrie aux intérêts allemands.

LES ECOLES D'OTTAWA

Ottawa, 10 mai.—A l'assemblée régulière de la commission scolaire tenue hier soir à l'Hôtel-de-Ville, les deux camps anglais et français se sont mis d'accord sans incident.

La division anglaise blessée de ses insuccès a quitté l'assemblée avant l'ajournement. Toute cette discussion à propos d'une clause très importante du rapport de la commission des finances. Cette clause demandait l'acquisition au désir de la commission de construction en passant un règlement autorisant l'emprunt de \$45,000 pour pouvoir commencer immédiatement la construction de nouvelles écoles. D'après le rapport de la commission de construction, les commissaires veulent bâtir une nouvelle école de 4 classes dans le quartier St-George, agrandir l'école St-Jean-Baptiste, ainsi que l'école Ste-Agnès, et puis démolir l'école Brébeuf, et en construire une autre plus spacieuse. On estime le coût de la nouvelle école Brébeuf à \$23,000, et l'agrandissement de l'école Ste-Agnès à \$5,000.

On leva la séance après que le règlement autorisant l'emprunt de \$45,000 eut subi la deuxième lecture.

MESSAGE ROYAL

Ottawa, Ont., 10.—Comme complément du télégramme envoyé de Montréal au Gouverneur-Général, Son Altesse Royale, le prince Arthur a télégraphié ce qui suit de Québec à 2.54 heures, hier après-midi: "En quittant Québec, terminant ainsi mon intéressant voyage, je dois exprimer à Votre Excellence, mes remerciements pour la sincère hospitalité qui m'a été donnée par toutes les populations, à ma première visite au Canada. L'impression qui m'en reste est profondément empreinte chez moi et durera toujours. Je n'oublierai jamais l'affection qu'on m'a montrée de tous côtés dans votre Dominion. En terminant, je vous demanderais de faire savoir que mes souhaits sont ceux d'une prospérité grandissante et du bonheur au peuple de votre pays". (Signé) "ARTHUR"

TRIBUNÉ LIBRE

La fête nationale à Bic
Bic, 10 mai 1906.

M. le rédacteur du "Soleil", Québec.

Monsieur,
On commence à organiser ici et là, dans notre province, à la ville et à la campagne, des programmes pour fêter la prochaine St-Jean-Baptiste. Ne croyez-vous pas, M. l'éditeur, qu'il serait opportun d'inviter nos concitoyens du Bic à suivre ce noble exemple?

Pourquoi ne prendrions-nous pas l'initiative d'une démonstration aussi nouvelle que patriotique, la célébration de notre fête nationale par les enfants des écoles?
Une réunion des enfants d'école de toute la paroisse autour de l'église paroissiale le 24 juin de chaque année serait, certes, un événement pas banal. On commencerait la journée par une messe solennelle, un prédicateur ferait un sermon de circonstance. Après l'office divin, toute cette intéressante jeunesse se réunirait sur la place publique où des orateurs leur parleraient de leurs devoirs et aussi de leurs droits comme citoyens du Canada.
Une cérémonie de ce genre serait intéressante.

Nous franchissons depuis l'année dernière une étape très difficile de notre histoire politique et nationale. Il est bon, il est nécessaire que nos enfants soient mis au courant des graves événements qui se déroulent autour d'eux; il est bon qu'on leur enseigne à se préparer pour les luttes constitutionnelles de demain. Aujourd'hui leurs aînés sont dans l'arène; ce sera bientôt le tour de cette intéressante et patriotique jeunesse. Il est du devoir de tous les Canadiens-français, dans les circonstances difficiles où nous vivons, de s'affirmer et de payer de sa personne. Nous ne prétendons pas organiser de démonstrations qui aient le moindre caractère de défi ou de provocation. Nous voulons dire aux fils des habitants de nos paisibles campagnes, que nous comptons sur eux pour perpétuer les belles traditions de notre race sur le sol canadien.

Pourquoi ne formerions-nous pas de suite un comité qui s'occuperait de discuter cette question.

Croyez,
M. l'éditeur,
Votre bien dévoué,
J. A. LEVASSEUR.

QUERELLE ELECTORALE

Paris, 10 mai.—M. Lucien Millevoye, rédacteur du journal la "Patrie" et député nationaliste du seizième arrondissement, a aujourd'hui cassé sa canne sur la tête du comte Mathieu de Noailles. Cette regrettable affaire est un des résultats de la campagne électorale, pendant laquelle ces deux messieurs se présentaient dans le même arrondissement.

M. Millevoye ayant refusé de se battre en duel avec le comte, en disant qu'un duel ne pouvait être nécessaire par des insultes politiques, M. de Noailles l'attaqua dans la rue.

DESORDRES A TURIN

Milan, 10.—La grève commencée à Turin par les tisserands a pris soudainement des proportions inquiétantes; les ouvriers des manufactures d'automobiles et d'autres usines se sont joints au mouvement gréviste. Vingt mille ouvriers ont quitté le travail.

La nuit dernière, les grévistes ont enfoncé les devantures des magasins et attaqué les tramways. Les troupes, aussitôt appelées, furent reçues par une grêle de pierres et par des coups de revolver. Pendant la mêlée, un grand nombre d'ouvriers et des agents de police ont été blessés. Des renforts de police et de cavalerie ont été appelés des villes voisines, et les principales rues de Turin sont maintenant occupées militairement.

UN BON MOYEN

— ET —

UN MAUVAIS MOYEN

Plusieurs personnes ont divers moyens d'amener une chose au même résultat. Bon nombre d'entre elles se trompent, mais la chose n'est pas connue en temps pour reconnaître pleinement l'erreur. Pratiquement, il y a toujours deux moyens d'accomplir quelque chose: un bon moyen et un mauvais moyen. Prenons, par exemple, un homme qui a mal aux reins et il s'en débarrasse beaucoup et de divers genres, il y en a qui ont des douleurs aiguës et lancinantes, d'autres qui ont le torticolis; il y a ceux qui endurent toute la journée et qui ne peuvent pas dormir de la nuit. Ils sont tous assez mal, ils ont tous assez de souffrances pour vouloir s'en débarrasser. Quelques-uns se frottent le dos avec des liniments, d'autres se couvrent d'emplâtres, les uns ou les autres cherchent le moyen de s'affranchir de leurs troubles, mais la douleur revient—c'est le mauvais moyen de guérir le mal.

DOAN'S

KIDNEY PILLS

ont un moyen pour guérir les maux de reins, un moyen qui est le leur propre—le vrai moyen. Elles sont faites pour les reins seulement. Quand les reins faiblissent dans leur tâche de filtrer le sang, les maux de reins commencent à se faire sentir parce que ces reins sont situés dans le bas du dos; les maux de reins sont le signe avant-coureur du trouble des reins et chaque jour que vous laissez le trouble s'accroître vous êtes plus exposés aux troubles urinaires tels que la diabète, la maladie de Bright, etc.

Les Doan's Kidney Pills guérissent toutes les formes de maladie des reins et c'est pourquoi elles apportent un aussi prompt soulagement aux maux de tête. M. Fred Gray, Good Corner, N. B., écrit: "J'étais souffrant de douleurs dans les reins. Je me procurai une boîte de Pilules de Doan pour les Reins et j'en obtins un si prompt soulagement, que je les considère le meilleur remède pour les troubles des reins qu'il y ait encore. Je ne voudrais pas m'en passer dans la maison."

Prix, 50 centins par boîte ou trois boîtes pour \$1.25, chez tous les détaillants ou de la The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

S. J. SHAW & Co

MARCHANDS DE FER

13 Rue ST-JEAN, Haute-Ville

TELEPHONE 371

Coin des rues Notre-Dame et

Cote de la Montagne

TELEPHONE 44

Vendent tous les articles nécessaires aux ingénieurs pour leurs expéditions.

Aussi tous les genres d'huiles, de peinture, préparée et non préparée.

NE VOUS CONTENTEZ PAS

de votre fournisseur sans nous voir, vous pourrez toujours gagner quelque chose en nous adressant au SYNDICAT DE QUEBEC.

5 12 19 26

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU CHEF DU DEPARTEMENT DU FEU
Hôtel de Ville, 24 avril 1906.
AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que, à compter du 1er de MAI prochain, la clause 39 ci-dessous du règlement No 199, passé le 16 avril 1906, sera mise en vigueur, et que des instructions spéciales sont données d'en exiger l'application à toutes les maisons, édifices, etc., dans les limites de la cité.

CITE DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE
SOUSSIONS POUR IMPRESSIONS

Québec, 2 mai 1906.
DES SOUSSIONS cachetées seront reçues jusqu'au 31 mai 1906, à 4 heures p.m., pour les impressions qui pourront être requises par la Corporation pour une année, depuis le 1er juin prochain jusqu'au 31 mai 1907, suivant les devis qu'on veut en faire du soumissionnaire. Les soumissions devront être adressées au Bureau du Chef du Département du Feu, Hôtel de Ville, à Québec, et l'on pourra obtenir les renseignements et voir les devis jusqu'au 10 h. a.m. à 4 h. p.m. La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, mais elle se réserve le droit de le faire. Le coût du contrat et de deux copies sera à la charge de l'entrepreneur.
H. J. J. B. CHOINARD,
Greffier de la Cité

CITE DE QUEBEC

DISTRICT DE QUEBEC

A savoir:

Règlement No 400
CONCERNANT LA FERMETURE A SEPT HEURES DU SOIR, LE SABBAT, DE TOUTES LES BOULANGERIES, DANS LES ETABLISSEMENTS OU LIQUEURS EN-VANTES

(Rédigé en langue française)
A une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville, de la Cité, le vingt-neuf jour d'avril mil neuf cent six, (1906), le règlement suivant a été lu pour la première fois.

Il est ordonné et statué par le Conseil, et ce Conseil, ordonne et statue comme suit, savoir:

1.—Toute boutique dans chaque maison ou maison ou l'on vend des liquides en-vantes, qui refuse ou néglige de fermer toute telle boutique, pendant le temps pendant lequel elle doit être ainsi tenue fermée, est passible, pour chaque offense, d'une amende n'excédant pas cinquante piastres, et à défaut de paiement de la dite amende, d'un emprisonnement pour un espace de temps n'excédant pas trois mois.

2.—Le présent règlement est sans préjudice des dispositions de l'article 1111 des Statuts révisés de cette province et de 1888, ou d'autres dispositions édictées par la loi pour les remplacer.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné qu'en vertu des dispositions des différents Statuts, et aussi conformément à une motion d'ajournement du Conseil, en date du 24 avril dernier (1906), adjournant le dit Conseil au 11 de MAI courant (1906).

Le présent règlement sera lu en sa seconde fois et passé vendredi prochain, le 11 de mai courant (1906).

Quebec, 7 mai 1906.

M. J. J. B. CHOINARD,
Greffier de la Cité.

LA BANQUE NATIONAL

AVIS—MARDI, le 1er MAI PROCHAIN, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent sur son capital, pour la semestre finissant le 30 AVRIL prochain.

Le livre de transport d'actions sera fermé depuis le 16 au 30 AVRIL prochain inclusivement.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Haute-Ville, QUÉBEC, le 16 MAI prochain, à 3 heures p.m.

Les procurations pour voter devront pour être valides, être déposées à la banque cinq jours francs avant celui de l'Assemblée, c'est-à-dire, avant 3 heures p.m., JEUDI, le 10 MAI prochain.

L'acte du Bureau de Direction, l'acte du Bureau de Direction,

Québec, le 29 mars 1906.

21 mars au 10 mai—l.m.v.

Gérant.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

11-115 RUE D'ONT.

F. SIMARD & Cie

CHAPEAUX pour ENFANTS

POUR LE MOIS DE MAI

Chapeaux pour tous les jours, mais particulièrement pour les beaux jours de mai, quand chacun de ces chers petits aime à sortir aussi gai et aussi éblouissant que les premières fleurs de mai.

Calottes Rondes en Toile depuis 25c.
Chapeaux en soie depuis \$1.50
Chapeaux en Toile depuis 45c.
Chapeaux en Paille depuis 45c.
Calottes Rondes en Cuir depuis \$1.00.

OCCASIONS SPECIALES

AU DEPARTEMENT DES MANTEAUX

Au delà de cent Manteaux pour le printemps et l'été, dans les modèles de la dernière saison,
Valant jusqu'à \$25.00

Nous les offrons pour cette semaine aux prix suivants:
En Drap, Tweed ou Cheviot \$2.95 et \$3.50
En Soie \$3.50 et \$5.00

TAPIS, RUGS, PRELARTS

LINOLEUMS

Au delà de 2000 verges de Tapis et Linoléums choisis dans notre immense assortiment, vous sont offerts, dans cette vente pour introduire ce nouveau département. Cette collection renferme plusieurs patrons dans les plus jolies couleurs, quelques-uns de ces tapis sont faits avec bordure même patron.

Tapis Bruxelles de \$1.20 pour 90c.
Tapis Tapestry de 50c pour 38c.
Tapis Tapestry de 65c pour 48c.
Prélat 2 yds de large, valant 22c pour 17c la yd. or.
Linoléums 2 yds de large, valant 50c pour 35 yd. or.

DENTELLES ET GARNITURES

Pour robes à 50 o/o de réduction

Un assemblage d'au delà de 2000 verges de Dentelles, Brises, Mirais et autres Garnitures de robes. Nous pouvons dire sans hésiter que dans tout Québec, jamais une pareille offre en fait de garnitures de robes, a encore été vue: à une réduction aussi marquée.

Les prix réels varient de 10c à \$3.00 la verge.
Toute à une réduction de 50 p. c.

F. SIMARD & Cie

142 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,

SAUCISSE GAILDRAUD

La Saucisse Gaildraud est faite de viande de choix, et chaque boîte contient une excellente sauce tomate qui lui donne une saveur toute particulière.

Fabriquée par la manufacture française de conserves alimentaires de Québec.

JULES GAILDRAUD

PROPRIETAIRE

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE
189 RUE ST-PIERRE,
TEL. 944.

Argent à prêter sur hypothèque, ou sur titres.
Facilité spéciale pour les faillites et corporations municipales.
Alma 14

MERCIER & MERCIER
NOTAIRES.

125, RUE SAINT-PIERRE
Argent à prêter sur hypothèque, ou sur titres.
Facilité spéciale pour les faillites et corporations municipales.
Téléphone 1251

ALPHONSE HUARD
NOTAIRE
Commissaire et liquidateur de faillites.
843, RUE ST-JOSEPH
Téléphone 2113
Résidence : 387 Richard

J. A. FAUCHER,
NOTAIRE
187, RUE ST-JOSEPH
(Banque de Québec)

Argent à prêter, sur hypothèque, de rentes municipales et industrielles, billets et autres valeurs. Ag. d'immeubles et administration de succession
TELEPHONE 2441

H. THEOP. PAGEOT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurances
Bureau : 111 Côte de la Montagne, Tél. 1770. Résidence : Ancienne Lorette, Tél. Longue Distance.

J. ED. PLAMONDON,
NOTAIRE

195, rue St-Joseph Tel. 2311
BANQUE D'HOCHELAGA
Argent à prêter sur hypothèque à l'île et à la campagne.

FERD. AUDET
NOTAIRE
141, BOULEVARD LANGELE
(Banque des Marchands)

Argent à prêter sur hypothèque.
Tél. 2055

MEDECINS

Dr. N. A. DUSSAULT

Professeur à l'Université Laval
Et médecin à l'Hôtel Die
SPÉCIALITÉ : Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultation : de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 4 h.
Bureau : 28 rue STE-URSULE

DOCTEUR

Lorenzo J. Montreuil

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris et Berlin
SPÉCIALITÉ : Maladies des yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
No 94 RUE ST-JEAN
Heures consultations : A. M. 10 à 12 h. P. M. 1 à 4, et 7 à 8 h.
TELEPHONE 1531

Dr EUGENE DORVAL

DENTISTE

SUCCESSOR DU Dr FOURTIER,

87, RUE ST-JEAN,
Vis-à-vis la Côte du Palais

Dr W. LACROIX

MEDICIN ET CHIRURGIEN

MALADIES GÉNÉRALES

Spécialement : ACCOUCHEMENTS

147 RUE DORCHESTER
Tél. No. 221.

Dr D. E. BARRAS

DENTISTE

2, COTE DU PASSAGE

LEVIS

416, boul. 173

Dr S. GAUDREAU

DENTISTE

133, RUE ST-JOSEPH

St-Roch

TELEPHONE 3030

Docteur R. MAYRAND

Elève de l'Institut Pasteur de Paris

Professeur à l'Université Laval

Spécialité : Maladies de la peau et du cuir chevelu.

Consultations : de 10 h. à midi ; de 1 h. à 4 h. et de 7 à 8 h. p. m.

No 33, RUE ST-JEAN

Dr J. REID

DENTISTE

267, RUE DES FOSSES

VIS-À-VIS Z. PAQUET

Heures du bureau : de 9 h à 5 h

Dr ARTHUR LANGLOIS

CHIRURGIEN-DENTISTE

7, rue St-Jean. Tél. 1151

Chargé du dispensaire de l'Hôtel-Dieu.

Dr E. A. LEBEL,

Ex-interne de l'Hôpital Pén Paris France.

MALADIES GÉNÉRALES

Spécialement, Mal. des voies urinaires. Accouchements.

162, RUE DES FOSSES, TR. 322

MASSUE FORTIER

Chirurgien-Dentiste

Grand des Collèges dentaires

Montréal et de Philadelphie.

STE-MARIE de la BEAUCÉ

AVOCATS

LACHANCE & AHERN
AVOCATS
111, COTE DE LA MONTAGNE
1500 Marini
Bureau du soir, 419, rue St-Jean
Téléphone 1430

L. OMER BEAUBIEN
AVOCAT
111 COTE DE LA MONTAGNE
chambre No. 5
Téléphone

AIME DION
AVOCAT.
46 RUE DALHOUSIE, Tel. 850
(Bureau du soir, de 9 à 8 h : 99 rue St-Joseph.)

M. A. LE MIEUX
AVOCAT.
Bureau : 181 rue St-Pierre
Tél. 1761
Résidence : 142, St-François. Tel. 257

Apollinaire Corriveau
AVOCAT

Peoples Bank of Halifax Chambers
125, rue St-Pierre
Bureau du soir et résidence,
632, rue St-Vaier

J. E. Prince AB. LL. D.
AVOCAT
60, COTE DE LA MONTAGNE
TELEPHONE 1593

C. N. HAMEL, C. R.
AVOCAT
BÂTIMENT DE LA BANQUE NATIONALE
75, RUE ST-PIERRE, QUEBEC
Général-Les

Thomas Legare, L.L.L.

AVOCAT

125 Rue St-Pierre

Bâtisse People's Bank of Halifax

Quebec

Alphonse Bernier

AVOCAT C. R.

111 COTE LAMONTAGNE

Chambre No. 13—Tel

LUCIEN PACAUD

AVOCAT

97, RUE ST-PIERRE,

QUEBEC

DEMERS & DEMERS

AVOCATS.

97, rue St-Pierre,

Louis G. Demers, Albert Demers

Téléphone 1408.

L. E. O. PAYMENT

AVOCAT

M. A., LL. L.,

88, RUE ST-PIERRE

Bureau du soir : 143, rue St-François

1904

J. G. BRUNEAU

Gérant du district de Québec pour

CONFEDERATION LIFE

Edifice de la Banque d'Hochelaga

Québec.

Tél. 1650.

On demande des bons agents.

AGENTS D'ASSURANCES

Equitable Life Assurance Society

J. EUG. LACHANCE

Représentant

Bureau : 181 ST-PIERRE

Téléphone 1761

AUTRES PROFESSIONS

JOS. P. OUELLET

Architecte et évaluateur

63, rue St-Jean-Quart

Bloc de l'Assurance Métropolitaine

Bell Telephone 2335

RENE P. LEMAY

ARCHITECTE

19-19, RUE D'AGUILLOIN,

QUEBEC

ARGENT A PRETER

Sur hypothèque

S'ADRESSER A

L. C. JACQUES,

NOTAIRE

264 RUE ST-JOSEPH

NE VOUS TROMPEZ PAS !

Si vous avez besoin de tapis et

préparés de toutes sortes, n'oubliez

pas qu'en vue du déménagement dans

notre nouveau magasin, que nous ferons

une grande vente dans ce département.

Spécialité dans les rugs de toutes

dimensions.

N'achetez pas sans avoir vu les no-

tres.

Faguy, L'Amay & Frère,

262-264 rue St-Jean,

Québec,

20 av. - a.

Le Nord-Ouest-Canadien

REGLEMENTS DES HOMESTEADS

ENREGISTREMENT

Toute section même subdivisée des terres du Dominion du Nord-Ouest, des Territoires du Nord-Ouest, excepté à et 30 qui n'ont pas été concédées ou réservées pour servir de réserves forestières aux colons ou autres personnes, peut être concédée à toute personne, étant le seul chef d'une famille, ou à tout homme ayant plus de 16 ans jusqu'à la limite de son âge, qui, en achetant, n'acquiesce pas 100 acres plus ou moins.

L'enregistrement peut être fait personnellement au bureau local des terres pour le district ou le lot à prendre en titre.

Un colon qui a été gratifié d'un enregistrement pour un lot, est requis par les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions annexes, sous le nom de « colon », avant le 1er mai.

1. Au moins 6 mois de résidence et de culture de la terre, comme colon, durant l'année de l'enregistrement.

2. Si le père (ou la mère, si le père est mort), de toute personne qui est en possession de la terre, n'est pas un colon, il doit être enregistré par un colon, résidant sur une ferme dans le voisinage de la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

3. Si un colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

4. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

5. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

6. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

7. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

8. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

9. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

10. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

11. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

12. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

13. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

14. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

15. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

16. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

17. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

18. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

19. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

20. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

21. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

22. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

23. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

24. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

25. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

26. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

27. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

28. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

29. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

30. Si le colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour le même, la terre doit être enregistrée par un colon, résidant sur la terre, enregistrement pour lequel le colon a été enregistré.

NOUVELLES OUVRIERES

Bureau de placement.—Les charpentiers-menuisiers.

Le conseil de district local des charpentiers-menuisiers, de Montréal, a résolu d'établir un bureau de placement pour les ouvriers de ce métier.

On ne néglige rien pour assurer le succès de l'assemblée de dimanche prochain à l'Ange-Gardien. Tous les charpentiers-menuisiers unionistes ou non-unionistes se feront un devoir d'assister à cette assemblée.

NOUVELLES MARITIMES

Le steamer Lake Manitoba a quitté notre port hier, en route pour Liverpool.

Le steamer Manchester Commerce, ayant à son bord un cargaison générale, est arrivé hier en notre port.

La cargaison de grain de la barge Zapotea a été placée dans l'élevateur du Grand Nord, dans la journée d'hier.

NOUVEAU STEAMER
M. T. L. Marcoux, surintendant de la compagnie de navigation du Lac St-Jean, est de passage à Québec, achetant les provisions et autres marchandises pour le steamer Pionagamic, qui fera le trajet sur le Lac St-Jean. Ce steamer, qui mesure 77 pieds de longueur et qui sera affecté au transport des passagers, a été construit par Polson, de Toronto.

PETITES NOTES
Le steamer Salacia, venant de Montréal, est à compléter sa cargaison en notre port.

Les charbonniers Finn et Agnor, venant de Montréal, sont passés en notre port hier, en route pour Sydney.

Les steamers Dominion, de Sydney, et Devona de Shields, sont passés en notre port hier, en route pour Montréal.

RAPPORT

Du Bureau d'Informations pour Goélettes

Les goélettes dans le port

Marie Louisiana, capt. Jos Simard, St-Anne des Monts.

Julie, capt. Jos Picard, Cap St-Ignace.

Marteau, capt. Jos Dufour, St-Fidèle.

St-François, capt. H. Fournier, L'Islet.

Rose Mystérieuse, capt. Amable Fournier, St-Thomas, Cap-Magny.

Marie-Louise Elida, capt. Cyrille Rioux, Isle Verte.

Sirène, capt. Ed. Grenon, Grande Baie, St-Alphonse.

Emilia, capt. D. Toussaint, St-Jean Port Joli.

Arrière, capt. Jos. Bélanger, Trois-Pistoles.

Marie Claude, capt. Thos Tremblay, Eboulements.

Lorenzo, capt. Eloi Pedneault, St-Roch des Aulnaies.

Bureau d'Informations pour goélettes, M. Wilfrid Barras, prop. prendra des abonnés dans tous les mois de la navigation. Tél. 1720.

Goélette St-Joseph, capt. Jos. Picard, Cap St-Ignace.

Marie Claude, capt. Thos Tremblay, Eboulements.

Marteau, capt. Jos. Dufour, St-Fidèle.

Sirène, capt. Ed. Grenon, Grande Baie, St-Alphonse.

Marie-Louise Elida, capt. Cyrille Rioux, Isle Verte.

Emilia, capt. D. Toussaint, St-Jean Port Joli.

Arrière, capt. Jos. Bélanger, Trois-Pistoles.

Marie Claude, capt. Thos Tremblay, Eboulements.

Lorenzo, capt. Eloi Pedneault, St-Roch des Aulnaies.

Bureau d'Informations pour goélettes, M

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 11 mai.

PRONOSTICS. — Beau temps, beau et chaud jusqu'au soir.

NOTE. — Il fait beau partout en Canada.

Au Parlement

Il y aura cette après-midi, à quatre heures, conseil des ministres.

Enquête

L'enquête ordonnée par le département de la marine sur les causes de l'échouement du quai de Sorel, commencera mardi prochain.

"Le Bulletin de la Canadienne"

Nos lecteurs pourront lire en sixième page, un joli article sur la sculpture et la peinture en Canada, que nous avons emprunté au "Bulletin de la Canadienne".

A Grand'Mère

L'hon. M. Gouin, premier ministre, visitera dimanche, la région de Grand-Mère, accompagnée de quelques députés.

Brief d'injonction

M. Jos. DeVarennes, restaurateur, a présenté, hier, une requête à l'honorable juge en chef Rouleau demandant l'émission d'un bref d'injonction contre le conseil de ville relativement à la passation d'un règlement sur la fermeture des buvettes à 7 heures le samedi soir.

La requête alléguant l'inconstitutionnalité. Le procureur du réquerant et le procureur de la cité plaidèrent devant le juge à 2 heures cet après-midi.

Correspondance anonyme

Nous recevons, ce matin, une correspondance anonyme sur la motion Huard. C'est une règle générale de ne pas publier de correspondance ou tribune libre, sans qu'elle soit accompagnée d'un nom responsable. Cette règle est sans exception. Nos correspondants voudront bien en tenir compte. Car, toujours ils s'exposent à ce que leurs articles soient jetés au panier.

Journalistes

Les représentants des grands quotidiens des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Manitoba, arrivent en cette ville demain, pour assister à la première arrivée du nouveau paquebot "Empress of Britain". Ils seront les hôtes de la compagnie canadienne du Pacifique. Nous souhaitons la bienvenue à nos confrères et un agréable séjour en notre ville.

Poème au Canada

Nous publions, aujourd'hui, un poème au Canada, dédié par son auteur, M. Tincelin, le sympathique président du comité des fêtes de Saint-Malo, et poète bien connu en France, à l'hon. M. Turgeon. Nos lecteurs pourront ainsi juger de l'impression immense produite en France par l'honorable ministre des Terres, dont la grande distinction et l'éloquence captivante ont conquis le peuple français, et fait connaître et admirer notre patrie.

BANQUET SHAUGHNESSY

Les membres de la Chambre de Commerce qui veulent assister au Banquet Shaughnessy sont priés de retirer leur billet chez M. T. Levasseur, avant samedi. Les listes seront closes ce jour-là.

RECEPTION ROYALE

Londres, 11. — M. Frederic W. Whitbridge, de New-York, nommé par le président Roosevelt pour représenter les Etats-Unis au mariage d'Alphonse XIII, a été présenté au roi Edouard VII, en son palais Buckingham. La réception faite à l'ambassadeur américain Read et à M. Whitbridge fut des plus cordiales.

Incident Anglo-Turc

Constantinople, 11. — Tewfik Pachà, le ministre des affaires étrangères, a été appelé à l'ambassade anglaise aujourd'hui, où on lui a fait des propositions concernant la question du Tabah. On a informé le Pachà qu'il y avait eu aucun compromis et que rien autre chose que l'absolue observance des demandes anglaises aurait lieu. L'ambassadeur a aussi avoué le ministre que le temps était très court et lui a conseillé de ne pas laisser surgir aucun malentendu au sujet de la détermination de la Grande-Bretagne pour forcer l'évacuation du territoire égyptien sur la péninsule de Sinaï, en même temps qu'une délimitation de la frontière. Le Pachà est retourné à son palais et il a convoqué immédiatement une réunion du conseil des ministres.

Leire, Egypte, 11. — La nouvelle en circulation dans les cercles officiels qu'un arrangement satisfaisant a été fait au sujet de la dispute à la frontière du Tabah, entre l'Egypte et la Turquie.

LE 30 CENTENAIRE

De Québec

Lettre à Son Honneur le maire

Québec, 20 mars 1906.

A Son Honneur
M. J. Geo. Garneau,
Maire de Québec.

Monsieur le maire,

L'année 1906, trois centième anniversaire de la fondation de Québec, par Samuel de Champlain, est appelée à faire époque dans les annales de notre ville. Il est raisonnable de supposer que cette année jubilaire devra être l'occasion de grandes fêtes, rappelant de la manière la plus grandiose le souvenir de la naissance du pays, et auxquelles devront être conviés toutes les sections du Canada.

La société St-Jean-Baptiste de Québec, association nationale de la grande majorité des citoyens de cette ville, et représentant les descendants de ceux qui, en 1906, posaient les fondations de notre patrie, considérant comme un devoir de prendre l'initiative d'un mouvement tendant à organiser une série de fêtes à être célébrées dans deux ans. Mais comprenant parfaitement que ces fêtes ne peuvent être celles d'une seule nationalité, mais celles de tout le pays et des races différentes qui l'habitent, le comité de régie de notre société a résolu, à sa dernière réunion, de vous prier de convoquer en assemblée générale les citoyens de Québec, sans distinction d'origine ou de croyance, afin d'aviser aux préparatifs et à l'organisation de cette célébration, et de la rendre aussi digne du héros qui en sera l'objet que de ceux qui en prendront part.

Pour nous rendre au vœu exprimé par le comité de régie de la société St-Jean-Baptiste de Québec, nous vous prions donc de convoquer cette assemblée de citoyens, et notre société, qui aura germé la pensée des fêtes de 1906, sera heureuse de remettre à un comité où prendront place les représentants de toutes les nationalités, l'élaboration du programme de ce grand jubilé.

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'expression des sentiments de la considération la plus distinguée avec laquelle nous avons l'honneur de vous adresser.

Vos très humbles serviteurs,
(Signé) Dr ED. MORIN,
Prés. de la Soc. St-Jean-Bte Q.
Dr ALP. LESSARD,
Sec. Soc. St-Jean-Bte Q.

NOTES PERSONNELLES

— M. L. N. Miller, de Montréal, est de passage à Québec et loge au King Edward.

— M. Geo. Carrier, courtier, de cette ville, est allé à Montréal et à Ottawa. Il sera de retour lundi prochain.

— M. Ant. Guilhaud, de Fraserville, est de passage à Québec.

— Madame et Mlle Gobeil, d'Ottawa, sont à Québec.

— M. W. P. Renouf, de Paspébiac, est de passage à Québec.

— M. Albert LeMay, avocat, de Lotbinière, est en ville.

— MM. F. A. Vallée et R. Dubé sont partis pour Montréal, Ottawa et New-York.

— Le Dr et Mme W. Beaupré, sont de retour d'Europe.

Le docteur reprendra l'exercice de sa profession dans deux ou trois jours.

— M. le docteur L. A. Genest, de Sherbrooke et M. Eugène Roberge, de Lambton, sont en ville depuis hier et sont descendus au Mountain Hill House.

— M. J. E. Barritt, Montréal; M. J. Lavoie, Montréal; M. L. N. Miller, Montréal; M. Sam. Pageau, Montréal; M. W. Tanguay, Ottawa; M. Hector Leclerc, Minchenon; M. J. Musso, Liverpool; M. E. Cassino, Liverpool; M. E. Coloz, Liverpool, sont descendus au King Edward Hotel.

— Au Blanchard: MM. J. L. Morin, W. H. Seelman, H. Hurlenau, J. S. Olivier et famille, Jos. Cloutier, Montréal; A. N. Normand, Art. De Plouffe, Montmagny; Joseph Giroux, St-Casimir; H. Bourassa, Deschambault; Geo. S. Lizotte, Deschambault; J. P. F. Lobonté, East-Jaffrey, N.-H.

— M. Thomas Poston, inspecteur du Revenu Provincial, est parti pour visiter les villages sur la frontière entre la province de Québec et les Etats-Unis, et donnera des instructions aux agents du revenu pour collecter la taxe imposée sur les automobilistes américains désirant se promener sur la terre canadienne.

— MM. A. M. Blouin, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

— M. A. Blanchard, Québec; G. Taschereau, Ste-Marie; J. Léon Rousseau, Ste-Agnès; A. W. Morin, Matane; T. R. Butler, cité; Mlle Rosanna Théberge, Ste-Marie; M. Flavian Gauvreau, cité; J. E. Roberge, Beauce; L. A. Genest, Sherbrooke; G. A. G. Lespérance, Montréal; J. B. Devillière et son fils, Lotbinière; A. G. La Patrie, P. H. Lindsay, Roberval; P. Pierron, East Broughton; E. Drouin, St-Basile; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; John Clark, Angleterre; V. E. Wright, cité, sont enregistrés au Mountain Hill House.

A MONTREAL

Un malheureux aiguilleur est coupé en deux par un convoi du Grand-Tronc

Banquet à M. Raby

Montréal, 11. — L'association des épiceries de Montréal a offert, hier soir à M. Vital Raby, ancien député, un banquet à l'occasion de son départ pour Calgary, Alberta, où il va fonder une maison de gros, sous le nom de "Calgary Spirit and Wine Company".

Ce dîner a été donné au Queen et était présidé par M. Placide Daoust. Un horrible accident, dans lequel un homme a trouvé la mort s'est produit, ce matin, dans les cours du Grand-Tronc, à la Pointe St-Charles.

A un endroit appelé le subway, un aiguilleur du nom de J. Gravel, 37 ans, a été haché par une locomotive. Le malheureux a été coupé en deux. Ses restes sanglants ont été transportés à la morgue.

Le défunt, dont la famille réside à New-Glasgow, était employé depuis de nombreuses années à la compagnie du Grand-Tronc. Il pensionnait à St-Henri.

CHÉMIN DE FER

Ottawa, 12. — Le ministre des chemins de fer a entendu, ce matin, les promoteurs du chemin de fer de la baie James ou Canadian Northern qui ont donné des renseignements sur leur plan pour la voie ferrée de Montréal à la Rivière des Français. Le plan soumis comprend la section de Hawkesbury à Montréal. La partie de Hawkesbury à St-André est laissée de côté pour quelques points.

Le chemin de fer entrera à Ottawa par le Parc Strathcona, traversera treize rues de la Côte de Sabie avant d'arriver à la gare centrale St-André à Montréal par St-Eustache. La voie traversera celle du Parc à Jacques-Cartier. L'entrée à Montréal se fera par le Château-Guy et Northern, du bout de l'île.

Tremblay vs Ladue

Lutte à bras-le-corps

Fug. Tremblay, champion lightweight de l'univers, vient de conclure les conditions que lui offrait le club athlétique Canadien, pour une lutte à bras-le-corps avec W. F. Ladue, mercredi prochain, en cette ville.

Le concours sera de deux dans trois au genre libre. Il est pour un prix de \$100. Les concurrents devront lutter jusqu'à ce que l'un ou l'autre ait gagné deux épreuves.

Ladue est un rude adversaire et il s'est bien entraîné depuis quelques semaines.

Cette belle séance athlétique aura lieu dans la salle Jacques-Cartier.

EXAGÉRATION

Montréal, 10 mai. — Cette histoire venant de Toronto à l'effet qu'un parti de 200 immigrants anglais étaient mécontents et qu'ils retournaient dans leur pays a été beaucoup exagérée. Lorsque ce groupe dont il était question arriva ici, il n'y avait qu'une douzaine qui se plaignaient du préjudice qu'ils éprouvaient en ce pays d'être des anglais.

Chaussures pour le Million!

De belles spécialités de chaussures pour Dames et Messieurs sont actuellement offertes en vente, à grande réduction, dans les magasins Deschênes. M. Deschênes a fait l'acquisition de la meilleure partie du stock de la faillite A. Boucher, manufacturier de la célèbre chaussure "Glove Fitting" ainsi que de tous les échantillons (3,000 paires).

Cette grande vente à réduction est commencée à St-Roch et à St-Sauveur, aux magasins Deschênes. Allez-y tous en foule.

N'oubliez pas la conférence du R. P. Hage, dominicain, à la salle des Zouaves, mardi prochain. En foule.

Avis public

Québec, 11 mai 1906.

En raison de l'espace très limité, pour les passagers et le déchargement des marchandises et des bagages, le collecteur des douanes désire informer le public que personne ne sera admis sur le bris-jambe à moins d'être porteur d'un permis de la douane ou de l'agent de la compagnie du steamer.

J. BELL FORSYTHE,
Collecteur.

VISITEURS INNOMBRABLES

Il est anticipé que 25 pour cent de la population de Québec visitera les terrains du Kent House pendant les 10 jours prochains. Hardy y donnera des représentations tous les jours à 3.30 hrs p. m. et à 8.30 hrs p. m. Il y aura fanfare et danse tous les soirs de la semaine dans les salons du Kent House.

Séjour pour neuf jours

L'engagement de Hardy, le roi des équilibristes, au Kent House ne durera que neuf jours, de samedi, le 12 mai au 20 du même mois inclusivement. Représentations quotidiennes à 3.30 p. m.

Il y aura fanfare et danse tous les soirs dans les salons du Kent House.

beurrerie incendiée

Mercredi, la beurrerie et fromagerie de Ste-Foy ont été complètement détruites par un incendie. M. Moisan qui avait son logement à l'étage supérieur, a eu beaucoup de difficulté à sauver sa famille et s'est infligé plusieurs brûlures. L'origine de l'incendie est inconnue. Les pertes sont de \$5,000 et les assurances de \$3,000.

LES ZOULOUS

Des milliers de Zoulous veulent ressusciter les horreurs de la guerre dans l'Afrique du Sud

Rébellion en perspective

Durban, Natal, 11 mai, (spécial). — Des milliers de Zoulous de Kulus Kraal, sont, paraît-il, en marche pour rejoindre le chef rebelle Bambata. L'empêcher cette funeste jonction, ou à défaut un important corps de troupes anglaises.

Le chef Kulus Kraal, soupçonné de sympathie pour les rebelles, a été arrêté et jeté dans la prison de Pietermaritzburg aujourd'hui.

On croit cependant que c'est l'arrestation du chef qui a déterminé les milliers à lever l'étendard de la rébellion, et on regrette maintenant cet acte de rigueur imprudente.

Ceux des Zoulous qui ont été pris par les troupes anglaises rapportent que les sorciers de leur race ont offert un sacrifice d'enfants, afin de rendre les rebelles invulnérables aux balles des ennemis de leur patrie et de leur liberté.

Avant une bataille, les Zoulous égorge une jeune fille et extraient de ses entrailles palpitantes une panacée contre les blessures des armes ennemies. Ils boient avec cela que les balles anglaises ne leur pourront faire aucun mal.

Londres, 11 mai (spécial). — La population est fort alarmée des bruits de révoltes, qui arrivent du Natal. Le secrétaire de la presse a télégraphié aux autorités anglaises du Natal d'être fermes, mais prudents dans la répression de ces désordres.

LE CANADA A MILAN

Ottawa, 11. — En prépaire, en ce moment au département de l'Intérieur une carte plus grande que celle qui a été envoyée à l'exposition du Milan, en Italie. Cette carte est très détaillée. Elle désigne les divers endroits où il y a du minerai et minéraux en Canada. Elle mesure vingt-cinq pieds de long et quatorze de large.

Obstruction

On se plaint généralement de l'obstruction causée à la circulation des piétons, en face des hangars de l'Électrique, rue St-Jean, dont les larges portes ouvertes le matin afin de permettre la sortie des tramways, restent ouvertes durant toute la journée, embarrassant ainsi une largeur de près de deux cents pieds. Le seul fait de signaler l'obstruction devra suffire pour le faire disparaître, espérons-le, d'autant plus qu'il existe un règlement municipal défendant strictement l'obstruction des trottoirs.

SOYEZ TEMPERANTS!

C'est facile avec les excellents sirops de fruits à la Vanille, aux fraises, aux citrons, aux oranges, aux cerises, aux framboises, aux ananas, la Salsepareille, etc. Toutes grandeurs, tous prix, toutes essences. Achetez dans la plus grande épicerie de la ville. — Elzéar Turcotte, propriétaire, rues Grant, De Fossés et Octave.

DOUBLE NOYADE

Winnipeg, 10. — William Thompson et L. Bouchard, deux canotiers à l'emploi du Grand-Tronc-Pacifique, se sont noyés hier, dans la rivière Népigon, alors qu'ils revenaient chercher des provisions.

CONGREGATION DE LA HAUTE-VILLE

La retraite annuelle des Enfants de Marie, commencera dimanche prochain, 13 mai. Les exercices auront lieu tous les soirs à 7.30 heures.

Toutes les jeunes personnes sont invitées à suivre cette retraite, hors même qu'elles ne seraient pas Enfants de Marie.

Argent à Prêter

Beaucoup d'argent à prêter à 6% sur hypothèques, billets, polices d'assurance, etc., etc.

H. A. PACAUD,
67 rue St-Pierre.

Société des Journaliers de Navires

SECTION No. 5

Tous les membres sont priés de se rendre au pont Dorchester, demain, samedi, à 8 heures, pour prendre part aux funérailles de François Belisle.

Argent à Prêter

Une grande quantité d'argent à prêter sur hypothèque, billet, police d'assurance, etc., à bonnes conditions.

H. A. PACAUD,
10-618 67 rue St-Pierre.

\$100 EN RECOMPENSE

M. Morgan offre ce montant pour trouver les empoisonneurs de chiens.

M. Henry D. Morgan est passé ce matin à notre bureau, et nous a donné instruction d'offrir, en son nom, une récompense de \$100, à la personne qui trouvera le coupable ou les coupables du fait d'avoir empoisonné des chiens sur les glazis ou ailleurs dans la ville.

ARGENT A PRETER

Beaucoup d'argent à prêter à 6% sur hypothèques, billets, polices d'assurance, etc., etc.

H. A. PACAUD,
67 rue St-Pierre.

EMEUTE A ROME

Les députés socialistes mécontent démissionnent et font une manifestation qui dégénère

En bataille sanglante

Rome, 11. — Tous les socialistes de la chambre des députés ont résigné, aujourd'hui, à cause du refus de la chambre de considérer leur projet de loi relatif aux ports des armes pour les constables et les troupes. A cette occasion la députation socialiste a lancé un manifeste furibond. Puis, au Colisée, il y a eu une assemblée monstrueuse de socialistes, à laquelle beaucoup de députés ont prononcé des discours extravagants.

Une résolution fut prise, protestant contre l'abus de leurs armes que font les constables et les soldats.

Finalement la manifestation a dégénéré en émeute et les troupes ont fait leur apparition. A leur entrée en scène il y eut une poussée des émeutiers contre les représentants de la loi et une bagarre s'en est suivie. Après plus d'une heure, les manifestants ont été dispersés.

Au cours de cette mêlée il y a eu plusieurs personnes de blessées, mais on ignore encore s'il y a eu pertes de vie.

Mort de frayeur

Durant l'incendie de l'hôtel Régina, à Ste-Anne de Beaupré, un pèlerin de l'état du Massachusetts, qui pensait depuis quelques jours à l'hôtel Beaupré, effrayé par les cris au feu! s'habilla en toute hâte pour se sauver et s'effaça sans voir au moment même où il franchissait le seuil de la porte. Le défunt qui se nommait Joseph Maillet, d'Atchou, n'était âgé que de 23 ans.

J'ai guéri un cheval de la gale, par l'usage du Liniment Minard. CHRISTOPHER SAUNDERS, Dalhousie.

J'ai guéri un cheval qui avait été gravement blessé par un coup de fourche, avec le Liniment Minard. C. B. EDW. LINTIEF, St-Pierre.

J'ai guéri un cheval d'une mauvaise enflure, avec le Liniment Minard. THOS W. PAYNE, Bathurst, N. B.

NAISSANCE

TOUCHET. — En cette ville, le 10 mai 1906, l'épouse de M. Touchet, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph et Antoine. M. et Mme Antoine Touchet.

DECES

BAILLARGE. — A sa résidence, No 72, rue St-Louis, est décédé, le 10 du courant, à l'âge de 20 ans, M. J. F. Baillarge, ex-ingénieur de la Cité.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12 du courant.

Le convoi funèbre laissera la demeure mortuaire, à 8.45 hrs, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FISSET. — A l'Hospice St-Antoine, est décédé, à l'âge de 75 ans, Mlle O. Fisset. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 hrs.

Départ de l'Hospice, à 8.45 hrs. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GILMETTE. — Le 10 mai 1906, est décédé, à l'âge de 28 ans et 4 mois, dame Mathilda Roumeau, épouse de Nazaire Guilmette. Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.